Nº 556 - Jeudi 22 Juin 1939 - 1 fr. 75

E C

LE GANG décapité

MELA,

le chef de la bande des Marseillais qui attaqua le train d'or, recherché pour assassinats par plusieurs parquets, vient d'être arrêté près de Chantilly.

Lire, pages 2 et 3, l'enquête de René-J. PIGUET.

LE GANG Décapité

Mela Auguste vient d'être arrêté à la villa du père Jean à La Morlaye. En médaillon : Mela lors de sa

fuite, après l'attaque du train d'or.

Le bandit Mela, à la conscience si lourdement chargée, croyait bien échapper au châtiment.

Mais la police, magnifiquement, vient de capturer Mela. Et l'inspecteur principal René-J. Piguet va faire revivre ici cette brillante opération qui, heureusement, se fit sans effusion de sang.

ELA-AUGUSTE Lazare, dit Gu, né le 2 juin 1892 à Marseille, chef de bande redoutable à la volonté froide, au regard fascinant, exerçant un ascendant irrésistible sur son exerçant un ascendant irrésistible sur son entourage, ayant déjà passé par tous les échelons du crime, la terreur de la région provençale, celui qui exécuta avec sa bande l'attaque du train de l'or, vient d'être capturé à Lamorlaye, après une enquête admirable des services de la Sûreté nationale.

J'ai suivi de tracce

Sûreté nationale.

J'ai suivi de très près cette enquête ayant amené la capture de ce chef de gang, et dont les lecteurs de Détective vont pouvoir suivre les péripéties.

— Quand je songe, fit Mela quelques minutes après son arrestation à Lamorlaye, que j'ai quitté la Côte pour monter à Paris croyant être mieux « planqué », c'est à mourir de rire.

mourir de rire.

Pourtant, Mela était bien « planqué », avec toute la discrétion désirée, par un homme connaissant son affaire. Seulement, lorsque la cachette est l'unique moyen de conserver un semblant de liberté, il faut en accepter tous les désagréments. Or, Mela avait commis l'imprudence de venir à Paris le 9 mai dernier se faire couper les cheveux. Dès ce moment, il était perdu. Paris est, actuellement, la ville où des bandits de son envergure peuvent le moins se dissimuler.

L'avoue que son séjour fut de courte durée, à peine une

J'avoue que son séjour fut de courte durée, à peine une journée. Mais on ne reste pas toute une journée sans parler, surtout chez un coiffeur qui vous voit consulter

parler, surtout chez un coiffeur qui vous voit consulter un journal de courses.

— Vous croyez qu'il a de la chance ce cheval, dans la course de dimanche prochain?

— Je suis presque certain de l'arrivée, Mac Intyre le donne comme couru.

Or, Mac Intyre était un pseudonyme du Père Jean à Lamorlaye. Mela, sans s'en douter, venait de donner un des plus précieux éléments au commissaire Chenevier, lequel le sachant dans la région parisienne avait tendu un réseau serré autour de lui.

Afors ce furent les filatures du Père Jean sur les champs de courses dans l'espoir de rencontrer Mela. Tâche ingrate et infructueuse. Ce dernier était maintenant terré.

Tâche ingrate et infructueuse. Ce dernier était maintenant terré.

— Eh bien, fit le commissaire Belin, chef de la section criminelle à la Sûreté nationale, il n'y a plus à hésiter! Nous allons exercer une surveillance de jour et nuit à Lamorlaye aux abords de la propriété de ce vieux coquin de Père Jean. Mela sortira bien un jour ou l'autre.

— La surveillance est impossible, la propriété est située de telle façon qu'à 500 mètres on aperçoit les personnes se dirigeant de ce côté. Mais il y a un détail important, ajouta le commissaire Bascou, la propriété est à vendre 400.000 francs : si l'on pouvait visiter?

Des clients sérieux

ture qui amenait le couple respectable, acheteur éventuel de la propriété, était immatriculée en Suisse, et portait un numéro de Lausanne. De plus, ainsi qu'il se doit entre gens du monde, et pour donner confiance, le Père Jean avait été prévenu de la visite. Il n'y avait donc pour lui aucune surprise.

— Cela doit réussir, pensaient Belin et Chenevier. Ou le Père Jean fait déguerpir Mela pendant la visite des acheteurs, et dans ce cas Bascou, de Escaraga et Jurgenson le suivent et préviennent; ou le père Jean ne fait pas visiter la pièce où il se trouve. Dans les deux cas nous serons renseignés.

Et la visite eut lieu au jour dit et à l'heure fixée. Elle fut méticuleuse.

Je ne vous fais pas visiter cette chambre-là, fit sou-dain le père Jean, arrivé au premier étage. Elle est occu-pée par une de nos parentes, actuellement souffrante. Du reste, c'est la même disposition que la pièce voisine dont

les fenêtres donnent sur la rue. Le but était atteint. Belin, Chenevier et ses collabora-teurs savaient maintenant que Mela était présent et qu'il

occupait la chambre aux deux fenêtres donnant sur la

rue dont les volets demeuraient toujours clos.

— Il faut éviter la casse, avait déclaré M. Mondanel, soucieux de la vie de ses collaborateurs. Nous n'entrerons que lorsque tout aura été tenté pour l'arrêter, en dehors de la propriété.

Pendant quatorze jours, les inspecteurs de la section criminelle allaient se relayer nuit et jour, toutes les deux heures, pour surveiller la propriété, ou du moins les agissements des occupants de cette étrange maison.

La maison du jockey

La maison du père Jean que l'on désignait dans un certain milieu comme « la maison du jockey » est la première maison en venant de Paris, à droite, 2, rue Nationale, à Lamorlaye. Son propriétaire, Jean-Baptiste Escudé, dit Jean, né à Bayonne en 1880, l'avait achetée en 1920 et l'occupait avec sa femme. Il avait également une petite fille de cinq ans comme pensionnaire depuis quelques mois

Malgré toutes les difficultés de la surveillance, aucun

Malgré toutes les difficultés de la surveillance, aucun fait ne passait inaperçu pour les inspecteurs.

— Attention, le père Jean est sur la porte, il surveille la petite qui est allée chercher du tabac. De cette façon, il veut s'assurer si quelqu'un lui adresse la parole.

— Ah! Mela est toujours présent. La môme apporte un paquet de cigarettes. Le vieux ne fume que du tabac ordinaire et fait ses cigarettes lui-même.

— La quantité de pain est toujours la même. Aucun départ en perspective. De plus, la mère Jean vient de partir au marché par l'autocar. Si seulement on pouvait voir à l'intérieur?

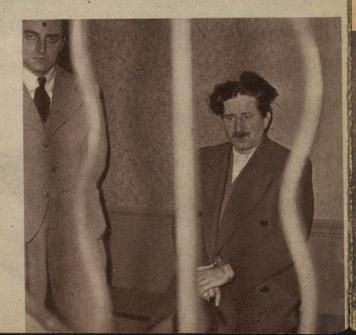
Mais, rien à faire. Aucune personne inconnue ne pouvait pénétrer dans la maison du jockey. Le signe de reconnaissance pour les initiés était infaillible. Après le coup de cloche donné à la grille de la propriété, il était indispensable de monter sur la borne placée auprès de la porte. De cette façon, la tête dépassait la partie pleine de la porte et le père Jean était alors fixé sur le visiteur qui demandait à entrer. Lorsque cette formalité n'était pas remplie, Jean, dès le coup de cloche, se rendait à la fenêtre du rez-de-chaussée et à travers les volets s'assurait de l'opportunité de cette visite afin de donner à Mela le temps nécessaire de rentrer dans son repaire.

Un homme nu au volant

Ah ça ! par exemple, c'est curieux, fit Chenevier qui, de son observatoire, surveillait la maison avec les inspec-teurs Lebrun et Sarre. Un homme qui vient de descendre

de voiture devant la maison du père Jean et qui se bal-lade entièrement nu sur la route nationale.

— Tenons-nous prêts, proposa Bascou. Le père Jean va peut-être venir se rendre compte de ce qui se passe devant sa maison. Si jamais il laisse sa grille ouverte, on



profite du rassemblement pour bondir dans la maison.

C'est la Providence qui nous envoie ce « dingue ».

La foule de ce dimanche s'était amassée autour de ce malheureux qui continuait ses excentricités, mais les occupants de la maison du jockey ne donnaient toujours pas signe de vie.

Il ne sortira pas, cette « vieille cabane », dit un en-

quêteur, que l'on bondisse dans son repaire!

Le père Jean venait tout de même d'ouvrir sa fenêtre
afin de se rendre compte. Il aperçut l'homme nu. Sans se
presser, il referma soigneusement la fenêtre et, quelques
instants après, en compagnie de sa femme, ils franchissaient la porte de la propriété pour venir grossir la

Allez, les gas! on saute? fit l'inspecteur Jurgenson.
 Mais le père Jean avait déjà sorti ses clés de sa poche, et malgré qu'il n'y ait que quelques pas à franchir pour arriver sur les lieux, il fermait soigneusement sa porte.
 Mela a dû avoir chaud en entendant quelqu'un chacuille.

- Meia à du avoir chaud en entendant queiqu un cha-touiller la serrure pendant ces dix minutes et ne pouvant supposer qu'il s'agissait du père Jean. - C'est à se demander s'il est toujours dans la mai-son, fit un inspecteur. Il nous faudrait une longue vue, et du haut du chemin situé derrière la propriété où se trou-vent trois petits ponts, l'on pourrait plonger dans le jardin.

jardin.

— Pardon, monsieur, vous qui êtes de la localité, demanda le commissaire Chenevier, quel est le nom de ce chémin où se trouvent trois petits ponts et qui...

— C'est le chemin des vaches, répondit celui-ci.

Le commissaire marqua un temps d'arrêt, puis se tour-nant vers Bascou qui souriait :

Tu es sûr que ce client ne se fout pas de nous!

Le chemin des vaches

Non, il n'y avait pas eu de plaisanterie douteuse. Ce chemin charmant était bien inscrit sous ce nom sur la carte, et sa situation allait permettre d'apercevoir, à l'aide d'une longue-vue, des choses fort intéressantes. C'est ainsi que, vers midi, auprès d'une table surmontée d'un parasol, les inspecteurs pouvaient constater la présence de Mela déjeunant en famille.

Derrière lui, à portée de sa main, deux fusils étaient accrochés (après son arrestation on constata qu'ils étaient chargés). De plus, certains visiteurs, venant de Paris en voiture, laissaient supposer qu'un départ se préparait. Mela allait mettre son vieux projet à exécution : se rendre au Maroc. C'était à envisager. Il fallait à tout prix prendre une décision.

Deux heures plus tard, le commissaire Belin arrivait à Non, il n'y avait pas eu de plaisanterie douteuse. Ce

Deux heures plus tard, le commissaire Belin arrivait à Lamorlaye.

Je viens d'avoir une conférence avec le commandant

— Je viens d'avoir une conférence avec le commandant Julien, de Beauvais, qui se met à notre disposition avec ses gendarmes. De plus, M. Mallet, commissaire divisionnaire, chef de la première brigade mobile, arrive avec ses collaborateurs. Le parquet est avisé. Nous enlevons le tout demain matin à l'aube.

— Il y a deux nouveaux arrivés, la voiture qui les a amenés est repartie vers Paris, fit le commissaire Bascou.

— Tant mieux, le coup sera plus beau. Le principal est de ne pas être repéré pour éviter d'être fusillé à distance. En tout cas, nous aurons de quoi répondre. L'auto blindée, les nouvelles cuirasses et les gaz seront à notre disposition. position.

position.

— Et la petite gosse de cinq ans?

— Hélas! fit Chenevier, on ne pourra pas attendre qu'elle sorte pour se rendre aux commissions. Si tout se passe bien, elle dormira peut-être!

Il y eut beaucoup de monde cette nuit-là dans le Chemin-des-Vaches. Le service était scrupuleusement organisé. Les inspecteurs avaient revêtu les nouvelles cottes blindées placées au-dessous de leurs vêtements et ne gênant en rien leurs mouvements. La voiture spéciale venait de se ranger à quelque distance de la maison, ofvenait de se ranger à quelque distance de la maison, of-frant un abri efficace aux policiers. Les gendarmes, mousqueton chargé, avaient pris leur poste, cernant entière-ment la maison. On n'attendait plus que le signal. Le père Jean allait lui-même le donner.

La dernière chance du père Jean

Les volets de la fenêtre du rez-de-chaussée venaient de

s'ouvrir, et, comme à l'ordinaire, la figure du père Jean apparut. Il trouva devant lui le commissaire Belin.

— Père Jean, vous savez qui nous sommes. Vous avez du monde chez vous qui nous intéresse. Vous nous comprenez ? Pas de « salades » : vous allez nous précéder, s'il y a de la « casse », ce sera autant pour vous que pour nous.

Le père Jean, très pâle, réfléchit un instant. Il allait accepter, lorsqu'en se penchant par la fenêtre il aperçut, à quelque distance de sa maison, une rangée de gendarmes mousqueton au bras, prêts à tirer. Brusquement, il referens sa fenêtre

referma sa fenêtre. Le signal venait d'être donné. Tous les policiers étaient maintenant devant les portes et fenêtres de la maison, et de l'intérieur de la voiture blindée, les deux fenêtres donnant sur la rue, derrière lesquelles pouvait se tenir Mela étaient tenues en joue.

— Mela, Mela, la maison est cernée, « grouille », tu les entends, il faut que j'ouvre, fit le père Jean à la porte de la chambre.

Mela dormait. Il ne s'était douté, depuis quinze jours, mi de la surveillance, ni du danger qu'il courait. Il enfila son pantalon pendant que le père Jean se disposait enfin à ouvrir sa porte. D'un bond, les noliciers s'élancèrent dans la propriété, revolver au poing, chacun dans la partie qui lui avait été assignée. Le père Jean était soli-

partie qui lui avait été assignée. Le père Jean était solidement tenu en respect.

Tout de suite, ils aperçurent Mela, lequel avait voulu
fuir par le jardin donnant sur le derrière de la propriété, et qui cherchait un autre refuge ayant aperçu les
gendarmes prêts à recevoir à coups de fusil quiconque
chercherait à s'échapper de la maison.

— Allez, Mela, les mains en l'air, et au trot.
Les revolvers de Chenevier et de Bascou étaient braqués
sur lui, le dirigeant insensiblement du côté du mur de la
propriété afin de limiter les accidents au cas où ils au-

propriété afin de limiter les accidents au cas où ils au-raient été contraints de tirer.

Mela réfléchit une seconde, mesurant ses chances, puis, lentement, il leva les bras, aussitôt enchaînés.

Quant à la pauvre petite gosse qui couchait dans une chambre voisine de celle de Mela, témoin innocent du drame qui se jouait, elle était réveillée. Elle regarda avec frayeur le commissaire entrant dans sa chambre suivi

d'un gendarme avec son fusil.

— Sois sans crainte, ma mignonne, nous ne voulons rien te faire, lui dit en souriant le commissaire.

On fait l'inventaire

Bien sagement, dans l'auto, Mela, encadré par les ins-pecteurs Jurgenson et de Escaraga, roulait vers Paris, fumant une cigarette.

Vous auriez dû attendre, fit-il au commissaire Che-— Vous auriez du attendre, in-li au commissaire chenevier. Je me disposais à faire l'ouverture de la pêche
dans un étang voisin, appartenant au comte de Vigué...

— Pour le moment, c'est nous qui avons réussi à prendre la «grosse pièce».

— Oh! vous savez, il ne faut pas exagérer. Je paie
pour les autres.

Over poul dire à ce moment Mala? S'agissait il du

pour les autres.

Que voulait dire à ce moment Mela? S'agissait-il du vol des 1.500.000 francs transportés dans une poussette à Nice, et pour lequel Renucci avait été arrêté.

Ce dernier avait alors déclaré que l'auteur du vol n'était pas lui. Mela qui n'avait pu être découvert, confirmait quelques jours après les déclarations de Renucci. en s'accusant par lettre adressée au juge d'instruction, d'un vol pour lequel Renucci était détenu.

— Tu ne risquais pas plus, puisque tu étais déjà condamné à mort, dit un inspecteur.

damné à mort, dit un inspecteur. Mela sourit, sans répondre ; la voiture, du reste, arri-

vait à la Sûreté nationale.

— Mela, vous êtes titulaire de seize condamnations, en — Mela, vous êtes titulaire de seize condamnations, en outre la Cour d'assises de Lyon vous a octroyé vingt ans de travaux forcés pour l'attaque du train d'or, et la Cour d'Aix vous a condamné par contumace à la peine de mort pour le meurtre du caissier Louis Feraut, lors du cambriolage du camp d'aviation des Martigues.

— Vieilles histoires, fit Mela, sans aucune émotion.

— Maintenant, continua le commissaire Belin, vous faites l'objet de mandats d'amener du parquet d'Alger pour cambriolage et meurtre d'un encaisseur ; de Nice pour un meurtre ; de Marseille pour attaque de la perception, 181 rue de Paradis ; de Lyon pour...

— Cela fait combien en tout ? demanda Mela.

— Huit pièces de justice.

— Oh ! Oh ! pourquoi pas une douzaine ?

— Et si nous parlions de ton ami Dessi Attilio, dont le cadavre a été découvert au barrage de Hautot-sur-Seine, près de Rouen. Si nous parlions également des tortures qui lui ont été infligées avant de l'enterrer vivant dans le sable bordant le fleuve. Si nous parlions...

— Inutile, monsieur Belin, je ne suis pour rien dans l'affaire d'Hautot-sur-Seine, et j'ignore où Dessi s'était réfugié, répondit Mela.

l'affaire d'Hautot-sur-Seine, et J'ignore ou Dessi s'était réfugié, répondit Mel 1.

— Nous attendrons que tu deviennes un peu plus loquace, firent les enquêteurs. Nous avons le temps.

Cependant, il faut bien l'admettre: au cours de l'arrestation, aucune somme d'argent n'a été découverte.

— Je n'ai pas un sou, a déclaré Mela, sans rire.

Et le produit de l'agression de l'encaisseur d'Aubervilliers, et sa part du « train de l'or » ? Le père Jean n'est pas philanthrope au point de ne pas se faire régler la pension.

Et le départ pour le Maroc ou ailleurs, qui allait régler les frais ? Ou se trouve la banque du bandit Mela ?

Je paie pour les autres, déclare-t-il.
Soit, alors j'ai l'impression que les commissaires Mallet, Belin, Chenevier, Bascou et leurs collaborateurs vont s'occuper activement de retrouver « ces autres » auxquels fait allusion Mela, afin de répartir équitablement les « paiements »...

René-J. PIGUET.

La présentation de ce numéro est de J.-G. SÉRUZIER













De haut en bas : Les commissaires Belin et Chenevier. (1). La fenêtre de la chambre occupée par Mela. (2). La table où il prenait ses repas auprès des fusils chargés. — La chambre après son arrestation. — Le passage d'eau de Hautotsur-seine où Attilio Dessi fut enterré vivant après avoir été torturé.

De gauche à droite: Mela dans la villa assiste à la perquisition. — Dans la voiture des policiers, Mela est transporté à Senlis. - Sortant du cabinet du juge d'instruction pour être ramené à Paris.

LEBILAN WEIDMANN

Avoir



	PROCEDES	VICTIMES	RAPPORT
DATE CRIMES	D'ASSASSI- NATS	THE RESERVE	5,000 fr. + 500
26 juillet.	Etranglement.	Miss de Koven.	dollars en traver- lers-chèque.
7 septembre.	Balle à la nuque	Couffy.	2.500 fr. + l'auto.
3 octobre.	9 .000 1000	feanine Keller	dat de 1.300 n + une bague avec diamant.
	10 to 10 to 10 to	Le Blond.	5.000 fr. + montr et porte-mine e or.
16 octobre.		Frommer.	300 fr.
22 novembre		Lesobre.	5.000 fr. + voitur



En haut : les six victimes de Weidmann : Couffy, Leblond, Frommer, Lesobre, Jean de Koven et Janine Keller. L'instruction de cette affaire fut longue et difficile; le procès dura trois semaines; Weidmann, seul, avait quatre avocats; des cas de cassation furent soulevés; la Cour suprême les rejeta tous.

de Versailles, maintenant que le bourreau a fait justice du criminel le plus étrange dont l'histoire criminalistique eut à s'occuper, maintenant que le sang qu'il versa est déjà tari et qu'il ne reste plus, autour

de son nom, que des deuils, que des femmes vêtues de noir et qui pleurent, qu'une vieille mère brisée, reste-t-il des observations à présenter sur ce qu'on appellera longtemps encore, quelques autres préoccupations plus agissantes qu'on puisse avoir, l'affaire du tueur de la Voul-zie, l'affaire Weidmann?

Certes, car bien des anomalies entourèrent l'instruction criminelle, l'activité en prison de Weidmann, son procès,

Cette instruction, je ne l'avais pas suivie mais elle fut reconstituée si exactement durant les trois semaines du procès qu'il est facile d'en avoir une idée exacte.

Elle fut longue et difficile. Trop longue, pensent beaucoup de gens qui ne voient les choses que sommairement et qui oublient, trop volontiers, la complexité de la tâche d'un juge. Là-dessus donc, il est déjà bon d'insister pour détruire, dans les esprits chagrins, cette idée que Weidmann ayant avoué ses crimes, il était aisé d'aller vite. Nous ne ferons pas à M. le juge Berry, cette critique. Au contraire, nous désirons montrer qu'il était nécessaire qu'il allât lentement et qu'il scrutât à fond tous les secrets de cette affaire, espérant dégager la participation exacte, la culpabilité exacte de Weidmann, de Million, de Jean Blanc, de Colette Tricot et spécialement celle de Weidmann et de Million qui se dressaient l'un contre l'autre, au moins pour ce qui concerne l'assassinat de Roger Le Blond. Le juge d'instruction réunit souvent soit Weidmann, Colette et Million, soit Weidmann et Million ou l'un des deux avec Colette. Ces confrontations furent longues et souvent émouvantes. Ces démêlés qui, au cours des confrontations, opposèrent constamment Million à sa maîtresse et à Weidmann, ne furent pas étrangers aux lenteurs de l'instruction. De plus, les progrès de celle-ci se trouvaient inévitablement contrariés par l'enchevêtre-ment des innombrables éléments d'enquête par la nécessité d'examiner, de confronter, de classer une inimaginable profusion de lettres, de petites annonces, de photos, de documents. En outre, que de vérifications ne fallut-il pas effectuer tant à Paris qu'en banlieue, en province qu'à l'étranger! Un des chefs de la police judiciaire me disait ces jours-ci qu'il estimait que l'affaire Weidmann avait occupé, tant en enquêtes, qu'en copie ou photographies de pièces, tant en juges, témoins, greffiers, huissiers, experts, plus de 500 personnes ayant, en moyenne, travaillé plus de 30 heures à cette enquête. Ajoutez-y les frais des déplacements, les frais d'enquête, les frais de justice, il estimait être au-dessous de la vérité, en disant que l'affaire Weidmann avait coûté plus de 600.000 francs.

Mais il faut convenir que ces enquêtes ne firent pas que confirmer les aveux de Weidmann. Elles permirent qu'on soit rassuré sur le sort de rescapés français et etrangers, Mme Georgette Duprez, les Anglais Helen Allan, Chas Gray et Eugène Addor, les Allemands Doerter et Glazer; elles permirent de fixer le peu de responsabilité de Jean Blanc dans cette affaire; elles permirent de déterminer exactement celle de Colette Tricot.

On doit regretter — et ce sera le premier ordre de réflexions qu'appelle ce que je nomme le bilan de l'affaire Weidmann — on doit regretter que l'instruction, volontairement (ce que nous croyons) ou par ignorance, ait laissé dans l'ombre le rôle joué par Mouly, le familier de Weidmann, celui joué par le père d'un des inculpés, ces rôles se fussent-ils bornés à se taire. D'ailleurs, nous croyons qu'ils eurent plus d'ampleur et nous sommes sûrs qu'une bonne justice eût poussé plus loin, plus à fond, l'enquête sur certains comparses qui jouirent d'une







immunité trop apparente à la suite d'on ne sait quels services rendus ou, pour être plus exacts, à la suite d'on sait quels services rendus.



Les dossiers amoncelés, les interrogatoires renouvelés, les dépositions recueillies, les témoignages même au procès,ne purent rendre absolument clair le rôle joué dans l'arrestation de Weidmann par les deux remarquables policiers Poignant et Bourquin dont on a souvent lu, dans Détective, tout ce que la société leur devait, leur mérite, leur dévouement, presque leur abnégation. On a peut-être lu aussi qu'ils avaient été insuffisamment récompensés, mais il n'est pas mauvais de le redire. Poignant et Bourquin, à la suite de cette arrestation dangereuse, qui eût dû les rapprocher un peu plus, les rendre frères, faillirent se déchirer, en tout cas, se firent grise mine. N'est-ce pas là une étrange anomalie? Et n'en est-ce point une autre qu'on n'ait trouvé à les récompenser qu'avec une médâille? Je sais beaucoup de légionnaires qui méritent moins qu'eux, la croix qu'on épingle sur leurs poitrines. J'entends qu'on m'objecte : « C'est leur métier ». C'est le métier aussi des soldats de mourir ; c'est le métier aussi des écrivains que d'écrire; des aviateurs que de faire des raids et pourtant on n'hésite pas à les décorer lorsqu'ils accomplissent un acte héroïque, un geste d'éclat, lorsqu'ils écrivent un beau livre.

Je crois que personne ne verrait à redire à ce que, au 14 juillet, la promotion du ministère de l'Intérieur, s'enrichît des noms de Bourquin et de Poignant.



Le procès de Weidmann et surtout son exécution appellent quelques autres réflexions sur le bilan de cette affaire.

Le procès s'ouvrit et se déroula dans une atmosphère parfaitement correcte, grâce au tact exquis et à la souriante autorité du président Laemlé; on n'y vit pas de scènes scandaleuses comme au procès Landru, par exemple. La curiosité du public fut toujours tempérée par le respect qu'on doit à la justice. Les invités furent rares et restèrent toujours sobres de tenue, de gestes, de com-

Weidmann se rend chez le juge d'instruction, tête basse, accablé, comme s'il avait devant les yeux le spectre de la guillotine que l'on voit, en haut, quelques instants avant l'exécution.

Au-dessous: On démonte la sinistre

mentaires. J'ai suivi ce procès pendant trois semaines qu'il dura et rien ne peut être dit qu'à la louange de ceux qui le dirigèrent. On est même surpris, heureusement surpris, qu'il en ait été ainsi pendant tout ce temps.

Par contre, on est obligé de s'étonner avec Me de Moro-Giafferri que les expertises médicales de Weidmann n'aient pas été plus poussées. Nous tombons d'accord qu'on abat un chien enragé encore qu'il soit irresponsable du virus rabique; nous voulons bien même qu'à des crimes monstrueux corresponde un jugement sommaire,



mais il est certain que l'affaire Weidmann a démontré la complexité de l'âme d'un criminel. Et M° de Moro-Giafferri a raison de dire : « Ses crimes sont d'un monstre ; sa mort est d'un saint. Nous, ses défenseurs, nous gardons le sentiment profond qu'on vient de mettre à mort un être anormal. »

Cette mort, enfin, réclame quelques réflexions.

1º Pourquoi l'avoir annoncée vingt-quatre heures à l'avance, par T. S. F.?

N'est-il pas surprenant, n'est-il pas critiquable que Million, de sa cellule, ait pu entendre que M. le président de la République venait de recevoir les défenseurs de Weidmann et de Million?

N'est-il pas surprenant, n'est-il pas critiquable que l'exécution n'ait eu lieu que le surlendemain de cette audience?

N'est-il pas surprenant, n'est-il pas critiquable qu'ainsi Weidmann ait compris (par le fait qu'on changeait Million de cellule), que tout espoir, pour lui, était perdu et qu'il ait dû vivre trente-six heures encore avec cette pensée. Je veux bien qu'un tel monstre ne mérite pas qu'on le ménage. Mais nous méritons, nous, qu'on nous ménage; nous méritons que notre cœur et notre conscience ne soient point troublés par des manifestations inhumaines. Si Weidmann est un monstre, nous appartenons, nous, à une humanité qui exige le respect des hommes quels qu'ils soient.

2º Il était évident que cette annonce anormale et grossière, en T. S. F. de l'exécution de Weidmann, devait provoquer de malsaines curiosités. C'est ainsi qu'une femme, déguisée en homme, avait réussi à se glisser jusqu'au pied de la guillotine. Il fut, heureusement, possible de la déceler avant la minute fatidique et de la conduire au poste où elle acheva sa nuit, ce qui est bien.

Je résume à présent le bilan de l'affaire Weidmann; j'en établis la balance.

Une instruction, non pas trop longue, mais qui a laissé dans l'ombre deux ou trois points (à la vérité secondaires).

Des examens médicaux insuffisants et qui ne peuvent, en aucun cas, enrichir la criminologie.

Des dépenses élevées; un déploiement extraordinaire de défenseurs (quatre, rien que pour Weidmann; deux pour Million; une bagarre de toges autour de Colette Tricot).

Enfin, et surtout, une extraordinaire et inconvenante publicité autour de l'exécution.

Luc DORNAIN.

Reportage photographique DETECTIVE.
Marcel CARRIERE.

Les exigences de l'actualité

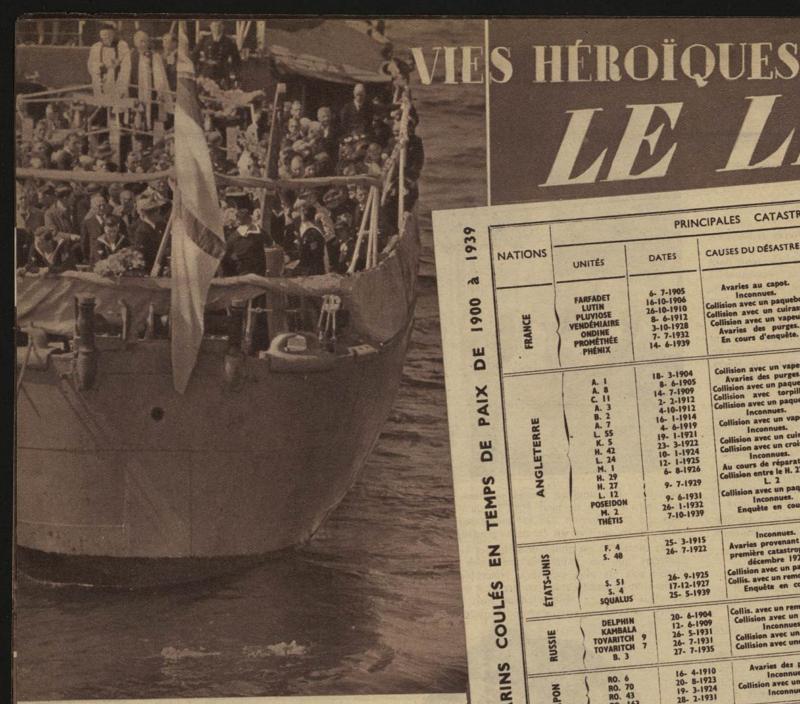
nous contraignent d'ajourner à la semaine prochaine :

CHARGÉES DE MISSIONS

le palpitant récit de R.-J. PIGUET

LA SCIENCE CONTRE LE CRIME

l'attachante chronique du Dr Ed. LOCARD



Dans leur cercueil d'acier, des martyrs dorment leur dernier sommeil. Sur cette tombe mouvante, leurs camarades viennent jeter

les fleurs du souvenir.

martyrologe ÉMOUVANT sous-marins coulés en temps de paix ne commence pas, de paix ne commence pas, comme pourrait le faire penser le tragique tableau que publie Détective, avec la première des 254 catastrophes survenues dans toutes les marines, depuis le début du xx° siècle, époque décisive de l'histoire de la science où la navigation submarine devint brusquement un des atouts de la puissance militaire d'un

submarine devint brusquement un des atouts de la puissance militaire d'un pays.

Dès le xviº siècle, de nombreux savants tentèrent de résoudre le difficile problème de permettre à un ou plusieurs hommes de vivre et de se mouvoir sous l'eau.

C'est un Hollandais, à l'esprit curieux et inventif, qui construisit le premier sous-marin connu, en 1624. Qu'on ne sourie point. Il s'agissait bel et bien d'un bateau submersible, muni de rames pénétrant dans le navire par des poches en cuir imperméable, et pouvant plonger jusqu'à quinze pieds sous l'eau. Cet Hollandais du nom de Van Drebbel, craignant d'être pris pour sorcier dans sa patrie, alla construire son sous-marin en Angleterre et l'expérimenta dans la Tamise. Le vaisseau avait douze rameurs et des passagers, et le roi d'Angleterre lui-même, Jacques 1º, n'hésita pas à naviguer à bord de l'étrange engin, dit le Dictionnary of National Biography, de Westminster jusqu'à Greenwich. Dès que l'air du bateau était vicié par la respiration de l'équipage, on remontait à la surface pour le renouveler. Et la plongée recommençait...

Ce fut, hélas! aussi dans la Tamise que devait se produire le premier accident mortel en plongée. Il survint en 1772, à l'Anglais Day, de Yarmouth, qui avait imaginé un sous-marin avec lequel il se faisait fort de séjourner pendant vingtquatre heures sous l'eau, à une profon-

faisait fort de séjourner pendant vingt-quatre heures sous l'eau, à une profon-deur de 100 pieds. Le bateau déplaçait une cinquantaine de tonneaux, pas moins, et une première expérience de plongée réus-sit à merveille. Day demeura au fond de l'eau plusieurs, heures. Mais au second essai, alors qu'il comptait mettre à exécu-tion son dessein de demeurer 24 heures sous l'eau, à une profondeur de 33 mètres, son submersible dut être écrasé par la formidable pression qu'il avait subie, car Day ne reparut jamais à la surface et toutes les recherches faites pour le retrou-ver, lui et son esquif, demeurèrent infruc-tueuses. faisait fort de séjourner pendant vingttueuses.

Son nom mérite donc de passer à la postérité et de figurer en tête du tableau

postérité et de ngurer en tete du tableau que publie Détective.

En France, la première plongée tragique, fut celle d'un petit sous-marin, en forme de cigare, long d'environ quatre mètres, muni de deux avirons manœuvrés de l'intérieur, Au-dessus du navire,

se trouvait un panneau qui pouvait se fermer hermétiquement par un couvercle mobile, quand on voulait s'immerger. L'inventeur de l'engin était le Dr Jean-Baptiste Petit, d'Amiens.

De nombreuses expériences sous l'eau avaient réussi et le Dr Petit décida d'aller les répéter à Saint-Valéry-sur-Somme, le 15 août 1834. Trois mille personnes étaient acourues pour y assister. A un moment donné, le Dr Petit crie : « adieu » à la foule, s'enferma dans son cigare et s'enfonça sous le flot. On pensait le voir remonter sur l'eau, un instant après, mais l'attente fut vaine. Vingt minutes après la plongée, la foule aperçut bien, montant à la surface, des bouchons retenus par des ficelles — c'était lé signal de détresse indiqué par le Dr Petit — mais comme personne ne possédait de moyen suffisant pour relever le petit sous-marin, il fallut attendre la marée basse du lendemain pour vider le bassin. On trouva alors le submersible intact, posé sur le fond, avec, dans l'intérieur, son infortuné inventeur asphyxié.

Tel est le premier désastre sous-marin connu en France. D'autres, plus impor-

Tel est le premier désastre sous-marin connu en France. D'autres, plus impor-tants par le nombre des victimes, suivi-rent jusqu'en 1900, date où commence le grand martyrologe des sous-marins mili-taires. Il est en effet aisé de constater, par notre tableau, que plus la navigation sous-marine fait de progrès, plus elle réclame d'hommes pour conduire les masses d'aciers lancées sous les mers et plus le nombre des victimes est élevé. On remarquera, aussi, le nombre considérable des catastrophes provoquées par des col-

lisions,
Tout cela, en temps de paix! Une guerre surgirait-elle? De nouveau ce serait l'hécatombe terrifiante des submersibles. Durant la dernière guerre, la France à perdu 23 sous-marins, l'Angleterre 54, dont 7 coulés volontairement, à Helsingfors, pour empêcher qu'ils ne tombent entre les mains de l'ennemi; enfin, l'Allemagne de Guillaume II en a vu disparaître à elle seule 196, dont 14 coulés volontairement, pour les mêmes raisons. volontairement, pour les mêmes raisons. Que sera l'avenir?

Emmanuel CAR.

14 16 27 24 43 62 63 Avaries au capot.
Inconnues.
Collision avec un paquebot.
Collision avec un cuirassé.
Collision avec un vapeur.
Avaries des purges.
En cours d'enquête. 6- 7-1905 16-10-1906 26-10-1910 8- 6-1912 3-10-1928 7- 7-1932 14- 6-1939 FARFADET LUTIN PLUVIOSE VENDÉMIAIRE ONDINE PROMÉTHÉE PHÉNIX N. R. Collision avec un vapeur.
Avaries des purges.
Collision avec un paquebot.
Collision avec un paquebot.
Inconnues.
Collision avec un vapeur.
Inconnues.
Collision avec un cuirassé.
Collision avec un croiseur.
Inconnues.
Au cours de réparations.
Collision entre le H. 27 et le
L. 2
Collision avec un paquebot. 11 16 13 14 16 14 41 57 23 43 69 18- 3-1904 8- 6-1905 14- 7-1909 2- 2-1912 4-10-1912 4- 6-1919 19- 1-1921 23- 3-1922 10- 1-1924 12- 1-1925 6- 8-1926 A. 1 A. 3 C. 11 A. 3 B. 2 A. 7 L. 55 K. 5 H. 42 L. 24 M. 1 H. 29 H. 27 L. 12 POSEIDON M. 2 THÉTIS z ++++21935 ANGLETERRE renflonée 21 2 9- 7-1929 Collision avec un paquebot. Inconnues. Enquête en cours. 20 58 99 9- 6-1931 26- 1-1932 7-10-1939 Non R. 26 Inconnues.
Avaries provenant d'une
première catastrophe en
décembre 1920.
Collision avec un paquebot.
Collis. avec un remorqueur.
Enquête en cours. 25- 3-1915 26- 7-1922 1 F. 4 S. 48 35 33 42 26 26- 9-1925 17-12-1927 25- 5-1939 33 S. 51 S. 4 SQUALUS COULÉS Collis. avec un remorqueur Collision avec un vapeur. Inconnues. Collision avec un vapeur. Collision avec une vedette. 26 20 35 50 55 20- 6-1904 12- 6-1909 26- 5-1931 26- 7-1931 27- 7-1935 DELPHIN KAMBALA TOVARITCH TOVARITCH B. 3 RUSSIE R. N. R. R. N. R. Avaries des purges. SOUS-MARINS 16- 4-1910 20- 8-1923 19- 3-1924 28- 2-1931 Inconnues.
Collision avec un cuirassé
Inconnues. RO. 6 RO. 70 RO. 43 RO. 163 JAPON N. R. 50 27 Collision avec un croiseur Collision avec un torpilleu SEBASTIANO-VENIERO F. 4 26- 8-1925 6- 8-1928 8 Avaries de construction. DOCUMENTS EXTRAITS DES ARCHIVES OFFICIELLES DE LA MARINE COpyright by Emmanuel CAR and Détective 1939. ALLEMAGNE 254

3 LINCE

ÉQUIPAGE

Morts

Surviv.

SORT de l'ÉPAVE

CATASTROPHES

CAUSES DU DÉSASTRE

PRINCIPALES

DATES

NATIONS

EN

UNITÉS

Une cloche spéciale a permis aux Américains de sauver plu-sieurs marins du "Squalus" immergé par 100 mètres de fond. C'est ces appareils que M. Campinchi, ministre de la marine, veut acheter pour éviter des catastrophes futures. En bas : le "Thétis" qui a piqué du nez, n'a plus de sor-tie hors des éléments que la poupe. Ce ne sera pas suffisant pour opérer le sauvetage des engloutis vivants.





Ls sont un peu, pour l'armée de mer, ce que sont les aviateurs pour l'armée de terre. Du panache s'accroche à leurs pompons rouges et à leurs cols bleus. Qu'ils fassent escale dans les ports des mers froides du Nord ou chaudes du Sud, les habitants, lisant sur leurs bérets le nom de leurs bâtiments, ont un sentiment particulier, une affection spéciale pour ces gars de la flotte du fond.

L'esprit de corps est, chez eux, sans limite. Et cela se comprend. Il n'est pas d'unité où la faute d'un seul peut créer la nire catastronbe compe sur ces fuseaux d'acier.

créer la pire catastrophe comme sur ces fuseaux d'acier, aux allures de squale rasant la surface des eaux. Il n'est pas de corps de troupe constitué, sur terre ou sur les océans où la confiance soit poussée à une telle hauteur, à un pareil degré : confiance du chef en ses hommes, de ces derniers en lui, entre maîtres d'équipages et mate-

Chacun à bord a sa spécialité et une consigne formelle. Un sous-marin est une machine délicate, aux rouages sensibles, aux réactions violentes où la faute ne pardonne pas. Quatre-vingts, cent hommes à bord, mais un seul cerveau et un seul cœur.

L'officier n'a pas une place de choix. Il subit les mêmes angoisses, endure les mêmes tourments, respire la même atmosphère et manque de confort tout autant que le dernier des cambusiers. Tous logés à la même enseigne. Tous en lutte avec la mer traîtresse, les éléments déchaînés, la fatalité inexorable.

Nostalgie

C'est un métier de cochon, et Dieu sait si je le regrette. »

Celui qui me parle a trente ans. Pendant six ans, quartier-maître à bord d'un sous-marin, il roula et tangua sur toutes les mers du monde. Actuellement, il a une belle situation de terrien, Il semble heureux, et pourtant dans ses yeux, durant notre conversation, je devine la nostalgie des grands larges, des horizons perdus, des escales lointaines, des angoissantes et mystérieuses plongées.

Je me revois encore à Lorient et Rochefort, suivant des cours de mécanicien et d'électricien. Rien que des volontaires pour ce genre de sport. Et pourtant quelle vie à bord! Mais être sous-marinier, quelle gloire!...

« Ma première croisière. Nu jusqu'à la ceinture, comme tous les copains ; chaleur, 50°, 60°, je ne sais plus. L'eau vous ruisselle sur le corps, trace des petites rigoles blanches sur la peau grasse et noire, maculée de cambouis, d'huile lourde, d'essence.

« Au départ, le commandant, juché dans le kiosque, nous regardait descendre et disparaître dans nos habitacles respectifs. Bientôt, les Diesels ronronnent, font naître ce bruit sourd que la mer répercute, et si caracté-

— Maintenant, les enfants, deux mois sans se laver. Ce sera un hammam flottant, mais sans douche après. Les quarts de vin réglementaires, bien entendu, mais un ou deux quarts d'eau potable journaliers. On s'y habi-tuera très bien.

— Je me souviens avoir laissé tomber une clef anglaise dans une manière de carter, rempli de boue d'huile et de mazout, provenant d'excès de ces combustibles. J'en avais jusqu'à la ceinture. J'étais dans un drôle d'état en sortant de là. Il n'était pas naturellement question de bains-douches et le commandant ne nous avait pas pris

Nous mangions chacun à notre poste de travail ou de

« Nous mangions chacun à notre poste de travail ou de veille, assis en tailleur, la gamelle entre les jambes, au milieu des senteurs d'essence, qui ne devraient guère engendrer l'appétit. On s'y fait très rapidement et le carré des officiers ne ressemble guère à celui du « Pacha » qui commande un cuirassé à la mer.
« Un jour, un incident se produisit : ce fut le seul durant toute ma carrière de sous-marinier. Nous rentrions à Brest, après un exercice de quelques jours dans l'Atlantique. Nous naviguions en plongée depuis douze heures, à environ 20 mètres, quand, soudain, nous ressentîmes un petit choc, mais très adouci. Au même instant, la voix du commandant ordonne de stopper les machines. Nous nous regardons : Tiens, comment ça se fait, on a l'air d'être au fond. Nous ne nous rendions, au début, pas très exactement compte, d'autant plus que lorsque l'arrêt s'était produit, tout allait parfaitement dans notre « grande torpille ».

« La, comme dans les prisons, comme dans le désert, les communications vont vite entre les divers compartiments. Nous apprenions bientôt que nous étions sur un banc de vase, à 25 mètres de la surface.

Aucun de nous n'ignorait que notre situation était

« Nous continuâmes néanmoins, chacun pour notre part, à exécuter les consignes et le travail qui nous étaient particuliers. Nous restâmes là 52 heures... La chaleur était devenue atroce, près de 70°. Nous respirions difficilement. On trouvait encore le moyen de rire : peut-être pour gonfler notre courage... La houée renfermant le téléphone avait été lâchée vers le haut, Mais la mer était mauvaise. De grosses lames balayaient la passe et créaient d'énormes moutons qui empâchaient les bateaux créaient d'énormes moutons qui empêchaient les bateaux de voir : notre seule planche de salut.

« Chacun à son poste. » On peut difficilement se rendre compte de ce que cela représente. Au début, cette disci-pline vous semble excessive. On voudrait pouvoir aller se renseigner exactement auprès du chef, celui qui « doit

Comme disait un vieux maître à la bleusaille que

« — Quand on est dans le fond, enfermés comme des rats, la panique, elle, est de sortie... »

« On s'est vu foutu vers la 50° heure. Un copain s'est trouvé mal d'abord. On l'a ranimé comme on a pu. Puis, l'électricité s'est éteinte. Ce n'était heureusement qu'une panne qui fut prestement réparée. Un second maître qui titubait comme un homme ivre se mit à chanter :

Hardi les gars, vire au guindeau Good bye, Farewell, good bye Farewell.

Ceux qui avaient la force d'extirper de leur gorge un son l'accompagnaient.

« Soudain, rasant les tôles, traversant les cloisons étanches, un bruit courut :

« Il paraît que le commandant a dit que la marée allait nous dégager.

« Du moment que le « vieux » l'avait dit — il avait trente-huit ans — c'était vrai. Le second maître hurla plus qu'il ne chanta :

Nous irons à Valparaiso Good bye Farewell, good bye Farewell.

« Oh! il avait de la gueule, maintenant, et les autres aussi. L'espoir, qui ne nous avait d'ailleurs jamais abandonné, revenait dans nos cœurs « plein tube ». Et, en effet, en sentit subitement comme une légère oscillation de la masse d'acier. Certains, debout, perdirent presque l'équilibre. On remontait, on remontait vers la lumière, vers la vie du fond des eaux glauques. Les croyants firent une prière les autres rigient et sa terraignt de grandes. une prière, les autres riaient et se tapaient de grandes claques sonores sur les omoplates ruisselantes. Le com-mandant et les officiers, qui avaient souffert autant que

nous, étaient calmes, comme si rien ne s'était passé. Avec de tels chefs, on se sent en sûreté, même quand la camarde rôde autour du submersible. Ce qu'elle fit en cette circonstance.

Mon interlocuteur se tut un moment et reprit.

Le Squalus, le Thétis, le Phénix. Nous venons, nos amis, nos alliés et nous de payer le tribut à la garce. Nous pleurons nos morts et les leurs. Et cependant si les services maritimes étaient indiscrets, ils vous apprendraient que jamais il n'y eut plus de demandes pour les sousmarins,

222

Le Squalus, le Thétis, le Phénix, cercueils d'acier où dorment de jeunes énergies... Les techniciens tireront les enseignements nécessaires de ces deuils. Le pavillon de trois marines amies est en berne. Dans nos ports mili-taires, les petits marins demandent à remplacer leurs aînés, à prendre le flambeau! La marine française con-

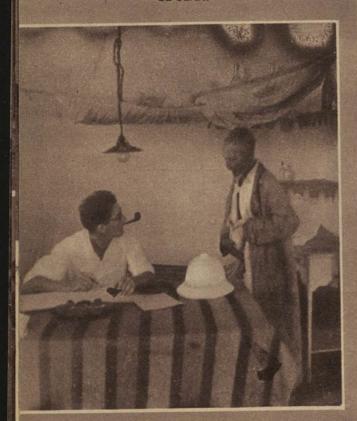
Hubert BOUCHET.

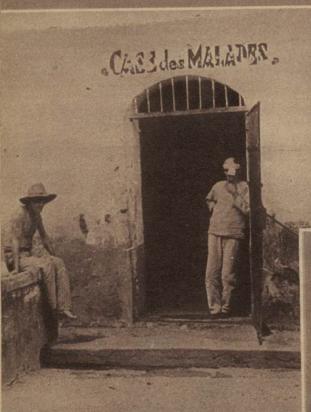


Le « Pluviose », coulé en rade de Calais, put être renfloué. Des marins, rescapés du « Prométhée », échappés à une mort affreuse, ont recommencé de « servir » dans la même arme : les sous-marins. Ci-dessous : une cérémonie à bord en l'honneur du « Prométhée » englouti.



Ces deux forçats attendent dans la case la visite du médecin. Ci-dessous : un cabinet médical, un peu sommaire, dans un camp de la transportation et la case des malades, aux lles du Salut.





La journée commence pour les surveillants mi-litaires qui se rendent au rapport où la distri-bution des "corvées" va être faite. Corvées, tels sont les travaux forcés du bagne. Au second plan: la bibliothèque des surveillants.



Mouvault est très bien considéré au bagne non seulement de ses camarades, mais des surveillants. Sa conduite est parfaite ; il a déjà bénéficié d'une grâce pour avoir sauvé un enfant.

Martineau vous présente, après Seznec — dont on trouvera ci-après la fin du récit — et à travers le témoignage d'un vieux forçat, quelques « personna-lités » marquantes du bagne. On ne lira pas sans emotion ces portraits pris sur le vif d'hommes que la société a rayés de son sein.

I. — GUILLAUME SEZNEC (suite)



ne sais qui tu es, mais tes infirmités, ton grand malheur, te valent ma sympathie. Malheureux tous deux, soyons amis pour résister à la misère et à l'emprise du milieu. Je t'ai déjà bien observé et je pense que si tu es coupable, tu dois avoir du regret, et que tu n'es pas aussi mauvais que les autres. Pense à ta mère si tu en as iis-toi bien, c'est le mieux que tu puisses.

une, et conduis-toi bien, c'est le mieux que tu puisses faire ici.

que les autres. Pense à la mère si tu en as faire ici.

Je fus très ému par ce petit discours. Je suis devenu son ami le plus sûr. Ma conduite vis-à-vis de lui fut tout entière de respect, et il me considère comme son fils. C'est un brave type, digne d'intérêt. Il est trop pieux, trop croyant pour avoir, de propos délibéré, commis le crime qu'on lui reproche. Il est trop propre au moral comme au physique pour qu'on puisse penser qu'il ait pu s'avilir à ce point.

Pendant plus de dix ans, j'ai pu confronter ses dires, le sonder, le retourner sur toutes ses faces sans l'amener à se couper une seule fois, et le résultat de toutes mes investigations est qu'il est simplement un brave, un très brave homme. J'affirmerai devant quiconque qu'un homme de son espèce mérite que tous ici, détenus, administrateurs et agents, s'inclinent pour le saluer, car il a droit à la pitié et au respect. Il suffit de voir son grand chagrin, sa façon de lire son bréviaire comme un vieux curé, sa piété ne laisse aucun doute; cet homme n'est pas un assassin. Sa vieille mère est morte de chagrin et elle n'a jamais cru à sa culpabilité. Sa fille, religieuse au couvent de l'île de Guernesey est, elle aussi, morte. Pas plus que l'admirable femme de Seznec. elle n'a cru à sa culpabilité. La honte de tant de maux immérités rejaillit sur les vrais coupables et sur ceux qui, à la légère, sur de simples apparences, ont fait d'un vieux bonhomme, un bandit. Je sais, moi, par le grand chagrin qu'il a longtemps manifesté en ma présence, combien il aimait les siens. Quand sa femme mourut et que le commandant le lui annonça, j'étais là; on aurait dit qu'il allait mourir, tant il était pâle; pendant quinze jours il ne mangea guère. Il tenait son chapelet, mais ne priait pas; il était hébété. Sa douleur faisait peine à voir ; ce jour-là, Seznec quitta, sur sa demande, la case pour l'isolement. J'allai le voir pour lui faire ses lettres, car il ne voit plus très bien. Je lui servis de secrétaire et je lui lisais les lettres qui lui parvenaient.

Une enquête se

4 = 6

Seznec passe son temps à lire les nouvelles de Bretagne. Les surveillants qui viennent aux îles ne manquent jamais de lui apporter quelques journaux. Ici, nous nous procurons des livres depuis qu'il y a une bibliothèque, et ce sont les livres de Bordeaux, de Loti, de Balzac qui plaisent le plus à Seznec. Il avait chez lui, de mon temps, La Critique de la Raison pure, le Discours de la Méthode de Descartes, avec les quatre volumes des Essais de Montaigne et un Evangile. Ces livres lui appartenaient en propre, et ce sont ceux qu'il parcourait le plus. J'essayai quelquefois de jouer aux cartes pour nous divertir, mais Seznec n'aime pas le jeu. Il préfère la manille à la belote; îl ignore « la Marseillaise » jeu très en faveur au bagne, et un jour il me proposa de jouer aux dames, où il est d'une belle force. Le reste ne l'intéresse pas.

Depuis quinze ans, Seznec souffre. Il est aux îles du Salut, il est gardien du sémaphore optique depuis trois ans. Sa peine vient d'être commuée en vingt ans de travaux forcés. Il a soixante-quatre ans, il sera libérable à quatre-vingt-quatre ans. Quelle ironie! Quelle dérission!

Seznec fit deux tentatives pour s'évader des îles. Mais

Seznec fit deux tentatives pour s'évader des îles. Mais il échoua. Il est trop vieux maintenant pour y parvenir. Si vous le pouvez, faites quelque chose pour Seznec. De son côté, Seznec ne souhaite plus rien, n'espère plus rien que de voir entrer en vigueur la décision de lui accorder une concession agricole, n'importe où en Guyane, soit à Saint-Laurent, soit à Kourou, soit à Saint-Jean, décision qui fut prise en 1934, sans qu'aucune suite n'y ait été donnée par le pénitentiaire, tant on craint qu'il ne s'évade.

II. — NORBERT MOUVAULT

Je connais beaucoup Mouvault et suis lié avec lui par une sympathie profonde depuis le jour où, au quai, il manifesta pour moi, envers un surveillant très mal intentionné, grand disciple de Bacchus.

Celui-ci, par méchanceté, m'avait enlevé mes béquilles et prétendait me faire monter sur le plateau des Iles, seul et à pied. Naturellement, je refusai et m'assis sans bouger. Pris de rage, cet agent me dit : « Vous irez à la commission de discipline. » Et moi de l'enguirlander, si bien qu'il sortit son revolver et m'en menaça, quand Mouvault le lui fit rentrer en lui disant : « Qu'allez-vous faire, vous n'êtes pas fou ? » Mouvault, est un grand et fort gaillard, il s'ut en premier lieu à la flottille avant que

Ci-dessous: La lecture du rap-

port à Saint-Laurent-du-Maroni. A peu près rangés comme des soldats, (mais quelle pitoyable section!) les forçats écoutent l e surveillant.

sensationnelle DÉTECTIVE sur CNE

an-Ici,

oti, hez

ces u'il

our

de

éri-

lais nir. nec.

en t à ant

par, il en-

seul

la , si and

d'être élevé à l'emploi de gardien de phare, où il eut la chance de faire un sauvetage qui lui valut une grâce fort appréciable, il fut relevé à 20 ans. Lui, aussi, est un bon camarade et c'est vraiment aussi un très bon ouvrier mécanicien. Aux lles, il retape les machines à écrire et à coudre, des dames et des agents, les montres, les réveillematin et tout un tas d'entonnoirs, de casseroles, de vélos et quelques ustensiles de ménage.

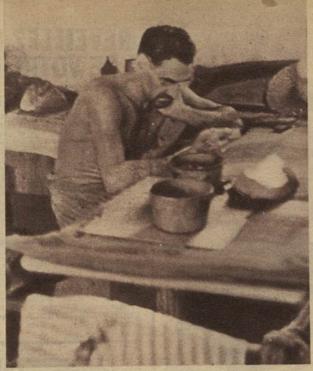
Mouvault, c'est l'homme qui étrangla, parce qu'il le trahissait, son ami le typographe Brunet, qui en camarade venait dans le logement de Puteaux où Norbert était concierge. Aux lles, il est toujours tout de bleu habillé, on le voit dans le haut du phare astiquer les réflecteurs et grimper aux vitres et, même jusqu'au paratonnerre. Il paraît qu'il tiendra le coup, il a cinquante ans de bagne dans le corps et vivra, magnifique athlète, bien plus longtemps que la plupart de nous. Il est tout tendu son travail, c'est un méticuleux qui ne laisse rien au hasard. Ici, il est bien vu des détenus, mais certains agents le tiennent pour suspect et dangereux. Lorsqu'il parle de sa femme, il a un air plutôt méprisant, une lèvre plus dédaigneuse que sensuelle et s'il fait allusion à celui qui lui prit son honneur et son gosse, il vibre et on sent, qu'en lui, toute rancune n'est pas éteinte et qu'il pourrait être imprudent de lui manquer de respect.

Si l'on veut lui plaire, c'est de lui parler de son enfant. Mouvault, adore son gosse et sur une photo je l'ai vu avec

Si l'on veut lui plaire, c'est de lui parler de son enfant. Mouvault, adore son gosse et sur une photo je l'ai vu avec ses tresses blondes.

Mouvault se résigne et il pense en voir le bout désormais, car, quand une grâce arrive ici, elle est suivie presque toujours par d'autres. Somme toute, c'est un modèle du genre forçat, un vrai, qui ne s'occupe absolument de personne et ne fait rien de ce qu'il ne doit pas faire. Il lit beaucoup la Science et la Vie, le Science et Voyage et le Monde Colonial Illustré, où il puise des idées de construction. C'est un homme qui se tient à sa place au phare avec l'ancien aviateur Bouveret, où, seuls, ils ont accès. Mouvault est le maître du phare, c'est lui qui remonte les poids de règle, le mécanisme tournant, qui veille aux manchons des lampes et change les lamelles des réflecteurs, Il plante aussi quelques fleurs et des tomates au pied de la tour et vit retiré là, loin du bruit et des rumeurs des cases où on ne le voit presque jamais venir. Il va plutôt à la pêche dans les roches qui font face à Kourou et revient toujours muni de quelques poissons, qu'il ne vend pas aux ménages mais qu'il cuisine pour améliorer son ordinaire qui, croyez-moi, est pour lui presque toujours insuffisant. que toujours insuffisant.

D'ailleurs, la nourriture du bagne, est nettement insuf-



Ce malade est exempté de corvées. Mais il n'est pas exempté de la gamelle et du pain noir, lesquels ne constituent pas un régime de force. Les médecins du bagne doivent lutter sans cesse contre la Tentiaire, pour que l'ordinaire des malades ne soit pas trop détestable.

fisante, c'est une mixture innommable, immangeable, fort médiocre en quantité et qualité, exécrable pour tout dire. L'homme qui n'a que ca pour vivre, crève en l'espace de dix ans de déficience et misère physiologique, quand encore ce n'est pas du scorbut ou de la tuberculose. D'abord, quand viennent des gens d'importance, on a toujours le soin de faire nettoyer les cuisines qui, d'ordinaire, sont sales et de présenter sur des plateaux la viande bien découpée, et bien présentée, quelques baquets où nagent quatre légumes misérables mis là, pour les visiteurs et la circonstance et qui, la visite terminée, ne reparaîtront plus que pour des cas similaires. Pendant ce temps-là, les légumes des cultures, destinés aux marmites des transportés s'en vont dans les ménages garnir et embaumer les pots des ménages de surveillants et administrateurs qui eux, n'ont pas trop à s'en plaindre. Et puis, s'il y en a de trop, on va les vendre au marché de Saint-Laurent, et, cela vaut bien mieux que de les donner aux forçats n'est-ce pas ?

C'est comme pour les matériaux, les couvertures, ils

C'est comme pour les matériaux, les couvertures, ils s'en vont chez les Indiens, les Bonis, les Boschs et Saramacas. Ainsi, les appareils qui arrivent avec les matières premières pour l'érection de quelconques constructions administratives, qui ne sortent de terre qu'une fois sur six, passent simplement sur la rive hollandaise, où elles servent plus utilement qu'à Saint-Laurent et les budgétivores y trouvent là, un appoint nullement dédaignable. Allez, Monsieur, à Albina, en face Saint-Laurent; vous y verrez l'église munie d'une belle horloge qui appartient à notre hôpital, la caserne, la mairie et toutes les habitations construites avec les matériaux, poutres, tuiles, briques, tôles administratives marquées d'un A. P. fort visible.

M. Mandel pourrait en être offusqué s'il en était informé et il saurait alors pourquoi il y a tant de déficit et pourquoi tant de demandes de matériel à double emploi qui se succèdent sans arrêt. Est-il permis qu'en République une telle gabegie soit permise (1). Les buffles des travaux passent le Maroni à la nage; l'administration les va faire rechercher et là-bas, on ne les retrouve jamais et pourquoi direz-vous? parce que les agents désignés pour les aller récupérer les disent perdus, égarés dans les profondeurs de la brousse, alors qu'ils ont été vendus par ces mêmes agents. Les autres là-bas, les acheminent vers les plantations de Manga ou de Surinam et personne ne s'en inquiète plus. Un buffle est un buffle et parmi cent autres qui ira le reconnaître?

(A suivre.)

Pierre MARTINEAU.

(1) Vous reconnaissez là un trait commun à beaucoup de forçats : ils sont indulgents à leurs crimes, qu'ils appellent « un malheur ». (Quand mon malheur est arrivé, disent-ils), mais ils sont volontiers impitoyables pour les faiblesses des autres et volontiers revendicateurs. — Note de l'auteur.



Malgré l'intervention chirurgicale, malgré les soins du docteur, ce forçat meurt. Des cama-rades le transportent aux "Bambous" (c'est le cimetière du bagne); un trou est creusé dans la savane pour y jeter la bière.





Ci-contre: Une distribution d'effets au bagne. Les transportés se pressent pour toucher une pièce de la tenue infamante, rayée rouge et blanc. Évidemment, la coupe laisse à désirer et l'étoffe de la blouse est un peu raide.





REFUS TRAGIQUE

Poitiers (de notre correspondant particulier).

(de notre correspondant particulier).

E jour où Florentine Bessy épousa l'ouvrier laitier Raymond Roux, devant le maire de Loudun, il y eut bien des gars dans le pays qui rièrent gauloisement de cette formalité, sachant, d'après leurs constatations personnelles, que la mariée n'était pas du tout de vertu conformiste...

Installée en Anjou, Florentine se crut assurée de mener une existence toute différente de son passé et, confiante en son nouvel avenir autant qu'en sa résolution d'être désormais fidèle à son foyer, elle fit venir auprès d'elle son fils naturel, dont elle espérait que la présence ajouterait à son bonheur et à celuí de Raymond Roux.

Mais c'est alors que ce dernier se révéla tout autre que sa jeune femme l'avait cru.

Elorentine, lui dit-il un jour, com-

tout autre que sa jeune femme l'avait cru.

— Florentine, lui dit-il un jour, comme elle se mettait en devoir de laver la vaisselle pendant qu'il savourait son café, il faut que je te dise maintenant ce que j'attends de toi. Si je t'ai épousée, connaissant ta réputation de paillarde, et si j'ai tenu à quitter Loudun pour nous établir ici, crois bien que ce n'était point que, sous mes dehors d'affranchi, je dissimulais un jobard. Au contraire, j'avais secrètement formé un projet que le moment est venu de te dévoiler. Sache donc que, désormais, j'entends que tu « travailles » pour moi et pour ton gosse comme le font tant d'autres belles filles, dont beaucoup n'ont pas autant d'expérience et de tempérament que toi...

Mais l'odicuse exigence de Roux fut si mal accueillie par sa femme que la discussion ne tarda point à dégénerer en bagarre, au grand désarroi du petit Jacques. Puis il en fut de même plusieurs jours de suite, Florentine s'obstinant dans son refus et démontrant par la force de ses biceps, autant que par le tranchant de ses ongles et de ses dents, qu'elle était en mesure de lutter victorieusement contre son indigne adversaire.

Alors, pour aboutir dans ses tristes des-

ses ongles et de ses dents, qu'elle était en mesure de lutter victorieusement contre son indigne adversaire.

Alors, pour aboutir dans ses tristes desseins, Roux s'avisa d'employer une nouvelle tactique, plus lâche et plus odieux encore qu'il ne s'était montré précédemment. A défaut de pouvoir s'assurer par les menaces et par les coups la docilité de sa femme, il s'avisa que, en maltraitant le petit Jacques, il, parviendrait à inciter Florentine à accepter ses exigences. Dès lors, sans comprendre, hélas! le motif révoltant des sévices qui lui étaient infligés, il ne se passa point de jour que le

révoltant des sévices qui lui étaient infli-gés, il ne se passa point de jour que le pauvre garçonnet ne fût frappé, terror-risé, martyrisé par la brute. Toutefois, l'abominable procédé dont souffrait l'innocent enfant n'eut point l'effet qu'en attendait Roux quant à la soumission de la mère. Au lieu de se plier elle-même, Florentine plia bagages, ac-

Malgré leurs actives recherches, les enquêteurs ne purent retrouver trace du double assassin.





La malheureuse Florentine fut assassinée pour avoir soustrait son fils à la brutalité de son mari.

compagnée de son petit Jacques, et tous deux se réfugièrent en hâte à Loudun, chez M. Bessy, père et grand-père des infortunés fugitifs.

Ce jour-là était l'avant-dernier dimanche, et Florentine avait pu profiter, dans la soirée, d'un moment où son mari était absent du magasin pour faire charger ses meubles personnels sur un camion, et pour s'embarquer elle-même avec son fils à destination de Loudun. Mais, n'ayant pas tardé à rentrer chez soi et s'étant aperçu aussitôt que sa femme et l'enfant s'étaient enfuis, Roux fut saisi d'une telle colère qu'il s'empressa de se rendre à son tour à Loudun, emportant dans sa poche son revolver chargé de neuf balles...

Deux heures plus tard, le drame ensanglantait l'humble maison du père Bessy.

Roux se cacha tout d'abord dans la cave de son beau-père en attendant que chacun fût allé se coucher. Puis, dans l'obscurité, l'homme animé par la vengeance monta d'un pas lourd l'escalier accédant à la chambre que Florentine et sa sœur partageaient avec leurs enfants respectifs.

En entendant résonner dans la nuit les pas qui gravissaient l'escalier, la malheu-

respectifs.

En entendant résonner dans la nuit les pas qui gravissaient l'escalier, la malheureuse réfugiée eut l'intuition d'un malheur tout proche.

— Voilà mon mari! s'écria-t-elle en se jetant sur la porte pour empêcher que celle-ci ne s'ouvrît sous la poussée de Raymond Roux.

L'instant d'apprès son revolver eu pointe.

Raymond Roux.

L'instant d'après, son revolver au poing, t'homme cognait violemment à cet huis, puis, restant sourd aux supplications de sa belle-sœur qui lui disait avoir son bébé dans les bras, il tira quatre balles à travers la porte fermée.

La chute d'un corps, des cris atterrés firent écho à la série de détonations. Hélas! en restant plaquée contre l'huis, la malheureuse Florentine avait été frappée de trois balles en pleine poitrine. Elle venait de s'écrouler, raide morte, aux pieds de sa sœur et du petit Jacques, qui tous deux glapissaient de désolation et de terreur.

tous deux glapissaient de désolation et de terreur.

Mais ce n'était là pourtant que la première phase du drame. En redescendant pour s'enfuir, le meurtrier allait se trouver devant son beau-père, que l'écho de la salve tragique avait fait bondir de son lit. Que se passa-t-il alors dans l'esprit du redoutable Raymond Roux ? Fût-ce la fureur meurtrière ou l'idée de se soustraire à toute poursuite qui l'incita à décharger de nouveau son revolver ? Toujours est-il que cinq détonations crépitèrent encore dans la nuit et que, après n'avoir pu effectuer que quelques pas chancelants, le malheureux M. Bessy alla s'abattre, mort comme sa fille, à la porte de sa maison.

Depuis, les brigades de gendarmerie de la Vienne, des Deux-Sèvres et du Maine-tit loire ont multiplié les recherches pour

Jeux-Sevres et du Maineet-Loire ont multiplié les recherches pour retrouver trace de l'assassin, mais toutes les investigations sont restées vaines. Certains témoins affirment d'ailleurs que Roux avait laissé entendre qu'il se sui-ciderait après avoir « bouzillé tout le cir-que ». D'autres, par contre, demeurent persuadés que le sanguinaire disparu a dû chercher refuge à l'abri du milieu dans quelque ville de province, ou à Paris.

C'est probablement la dernière opinion qui est la plus véridique, car les assassins aussi lâches que Roux reculent généralement devant la mort quand il y va de leur propre sang...

Henri AUROUX.

RÉVEILLEZ LA BILE

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

le matin, "gonfle à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, 'Is se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êt.s constipé. Votre organisme s'empoisonne et vou êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir! 'Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS POUR LE FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étomantes pour activér la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75

PARFUM « TROUBLANT » enchanteur, irrésistible, attire la sympathie et l'amour 14 fr. et 32 fr. 40 fe. Livres psychiques, d'amour . Pour plaire, se faire aimer de près, de loin, 22 fr. L'art d'être heureux, 22 fr. Pour hypnotiser en 3 leçons, 5 f. Catalogue gratis Ec.: L'INITIATEUR à VIESLY (Nord). Dem. Notice bracelet Talisman « Sept ».



3.000 SACS A DOS EN VENTE **Publicitaire**

dont la valeur réelle est de Fr. 75 seront distribués au prix exception-nel de Fr. :

Ils sont utiles pour les touristes, les scouts et pour les voyages, fabrication soignée, bordure et sanglons cuir chromé; bonne toile indéchirable, très facile à porter au dos, garanti 3 ans.

Modèle renforcé, exécution

plus solide, et plus grand. Fr. 29.50
CADEAU: Les 100 premiers clients bénéficient en outre d'une prime: I couvert camping donné gracieusement.

Paisment à réception et après satisfaction.— Adressez immédiatement vos commandes par écritau Rayon 240 Sport de la Maison PROGRES 56. Rue de Londres, Paris (8*)





par la SANTÉ.

L'Institut Moderne du Dr.M.A.Grard à Bruxelles vient d'éditer un traité d'Electrothérapie destiné à être envoyé gratuite ment à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricitéen agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de preférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'energie ner veuse, cette force motrice de la machine

Chaque famille devrait posseder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remede spéci-fique de la guérison certaine et garantie.

5 chapitres :

SYSTÈME NERVEUX. Neurasihénie, Névroses diverses, Névraigles, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralysies.

me PARTIE :

ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.

Impuissance totale ou partielle, Varico-cèle, Pertes Séminales, Prostatorrhée, Ecoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

m me PARTIE :

MALADIES DELA FEMME.

Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écou-lements, Anémie, Faiblesse extrême, Amé-norrhée et dysménorrhée. 4me PARTIE :

VOIES DIGESTIVES.

Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilata-tion, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

Sme PARTIE:

SYSTÈME MUSCULAIRE ET LOCOMOTEUR.

Myalgies, Rhumalismes divers, Goutte, Scialique, Arthrilisme, Artério sclérose, Troubles de la nutrillon, Lithiases, Dimi-nulion du degré de résistance organique.

C'EST GRATUIT. Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée, le précis d'éléctrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs.

Affranchissement pour l'étranger: Lettres, 2 fr. 25; Cartes, 1 fr. 25.

POUR LA PUBLICITÉ DE « DETECTIVE » S'adresser à : Mme H. DELLONG

73, rue des Saints-Pères - LITtré 07-50

TARIF DE PUBLICITÉ: La ligne: 20 fr. - La page: 9.000 fr.



ACCORDÉONISTES DEMANDEZ LE CATALOGUE 30

DE LA FABRIQUE FRANÇAISE DEDENIS, BRIVE (Corrèze)

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorragie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles doulou-reuses. Syphilis. Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.

INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17°

Mme MAX Voyante, diplôme international. Tarots. Recoit t. les jours, sauf jeudi, et par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poissonnière, Paris-9*. (M° Barbès-Poissonnière-Gare du Nord.)

ÉCOLE INTERNATIONALE de DETECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance) Brochure gratuite sur demande

28, AVENUE HOCHE (8°) CAR. 19-45

Fermeté du BUSTE...orgueil de la femme



Si vous faisiez pour votre buste la moitié de ce que vous faites pour votre visage... que d'humiliations vous seraient épargnées.

Au temps des vacances, les femmes qui n'ont pas su conserver la fermeté de leur buste en sont cruellement punies. La plage, le dancing, le casino ne pardonnent pas. Le bonheur conjugal non plus.

Vous avez encore de jolis seins? Raison de plus pour les conserver fermes, ronds et sans défauts, en vous servant quotidiennement - comme font maintenant des milliers de femmes - du lait Kala-Busta à base de Naxolithe.

Véritable lait scientifique de beauté pour le buste, Kala-Busta prévient et combat le relâchement des tissus glandulaire, adipeux et conjontif dont sont formés les seins. Cette merveilleuse découverte rend les soins du buste aussi simples, aussi familiers, aussi indispensables que ceux du visage.

L'action de Kala-Busta est immédiate. Son emploi facile, agréable, externe. Votre gorge se raffermit et s'embellit à vue d'œil. Finie la gêne. Adieu les humiliations! Vous vous sentez rajeunir. Vous êtes de nouveau et de plus en plus attrayante et désirable.

Procurez-vous un fiscon de Kala-Busta aujourd'hui même chez votre pharmacien, parfumeur ou herboriste. Envoi contre remboursement de 30 fr., ou, si vous préférez, adressez un mandat de 28 fr. aux Laboratoires Nazolithe, 43,49rue de Romainville, Montreuil-Paris, et vous recevrez votre fiacon, sans marques extérieures, franco domicile, dans les 24 heures.

A BASE DE NAXOLITHE

GORGE IDEALE BEAUTE TOTALE

SHEILA COUSINS

J'AI HONTE

traduit de l'anglais par MADELEINE BRÉMONT

Cette confession, ce « voyage au bout de la nuit de Londres » a été interdit en Angleterre

WALLACE SMITH

BESSIE COTTER

Bessie Cotter vit d'une vie obscure et un peu végétative dans une sorte de « saloon » plein de jurons, des fumées du whisky, des notes criardes du piano mécanique... Wallace Smith est en même temps qu'un écrivain réaliste de premier plan, un humoriste précis, ironique, amoureux de la cocasserie si émouvante de certaines existences,

bourgeoises dans leur dépravation.

la vie moins chère

est un problème résolu par la RÉFRIGÉRATION

La conservation permanente des denrées périssables, préservant de l'intoxication alimentaire, et le réemploi des reliefs, supprimant les causes de gâchis, assurent des économies massives dans l'hygiène la plus absolue. La confection de friandises glacées, la production de glace alimentaire et la frappe des boissons procurent à l'usager un confort intégral.

HYGIÈNE et SANTE CONFORT et ÉCONOMIE

sont garantis par

FRIGELUX

ELECTRO-LUX

26, Boulevard Malesherbes - PARIS

THEO ROGER







Voici trois attitudes de Molinari, auteur de trois meurtres. "Que vouliez-vous que je fisse?" semblet-il dire; puis il ergote; enfin, il supplie. Derniers gestes d'un inculpé ? Non! Deux heures plus tard, il en faisait un ultime en se pendant dans sa cellule, à la Santé, échappant ainsi à la justice des hommes.



Me Fernand-Laurent, que l'on voit ici attentif, prêt à saisir avec son intelligence aiguë, la plus petite erreur de l'adversaire pour en forger une arme redoutable de défense, ne put, malgré son grand talent, éviter vingt ans de travaux forcés à Marcel Laval, étrangleur d'une jeune femme. Me de Vésinne-Larue, que l'on voit tournant la tête vers Laval, assista Fernant-Laurent dans sa lourde tâche.

ON A JUGÉ CETTE SEMAINE...

NATURE DU CRIME	DATE ET JUGEMENT	PROFIT	OBSERVATIONS
A Rodez : un mari est tué par l'amant de sa femme.	6-1939. 20 ans et 10 ans de trav. forcés.	Néant.	C'est la femme infidèle qui poussa son amant à tuer le mari.
A Tours : un gardien de la paix se transformait la nuit en cam- brioleur et opérait en compa- gnie de sa femme.	6-1939. 5 ans de prison chacun.	Vols d'objets de toutes natures.	Le cambrioleur avait abandon- né puis réintégré son poste de gardien de la paix.
A Versailles : un jeune homme de 20 ans tue sa maîtresse.	20 ans de bagne et 10 ans d'int, de séjour.	Néant.	La préméditation n'a pas été retenue.
A Versailles, une femme assom- mée à coups de marteau à Soisy-sous-Montmorency.	6-1939. 5 ans de prison, 5 ans d'int. de séjour. 40.000 francs de dom. int.	Néant.	C'est pour se procurer de l'argent pour soigner son ami malade que la coupable s'attaqua à sa victime qui a survécu à ses blessures, Mais le vol n'eut pas le temps d'être commis.
A Paris : un homme du milieu est tué, à la sortie d'un bal.	10 ans de trav. forcés et relégation.	Néant.	L'accusation a été portée contre l'inculpé mais la preuve du crime n'a pu être établie.
A Paris: trois assassinats et une tentative de meurtre commis en quelques heures par un étranger, Molinari.		Néant.	Dix fois condamné en Italie, et déjà condamné en France, l'assassin se suicide dans sa cellule, à la Santé.

Voici la nomenclature des crimes et vols importants jugés dans la semaine. On le voit . le crime ne paie pas !

serviteur

Es petits métiers de Paris nourrissent mal leur homme. Qui s'en étonnerait? Ainsi que l'explique au président de la 14° chambre, Raymond « Le Peintre » — un sobriquet : « Ramasser de la fibre aux Halles et gagner cent sous seulement! » Le jeu, je le reconnais, n'en vaut pas la chandelle, et comme le jeune Raymond, éphèbe au collier de barbe blonde comme loup de mer, a de l'ambition, poursuivant son odyssée, il partit, avec un copain, vers d'autres cieux, plus cléments.

— On s'est barré à Barbès! conclut-il, car il savait, par ouï-dire, trouver là ce qu'il appelle de l'embauche.

En effet, à peine attablé dans un quelconque bistrot, un gentleman de fort bonne allure lui proposait une place de valet de chambre, offre aussitôt acceptée d'enthousiasme.

Voici, à Saint-Maur, dans ses nou-

valet de chambre, offre aussitôt acceptée d'enthousiasme.
Voici, à Saint-Maur, dans ses nouvelles fonctions, Raymond « Le Peintre »,
Drôle de maison! Drôle de maître! Le patron est à ce point misogyne que jamais femme ne pénètre chez lui. En revanche, une société masculine aussi nombreuse que renouvelée hante ce pavillon. Ils arrivent à toutes les heures, pour des rendez-yous mystérieux. « Comme moi rendez-yous mystérieux. « Comme moi rendez-vous mystérieux. « Comme moi, ces messieurs s'occupent de beaux arts! » explique à son bon domestique le maître de céans. Il lui propose aussi, à mots couverts, de l'initier à l'étrange secte.

LE PRÉSIDENT. — Vous avez refusé?

RAYMOND. — Et comment! Le « singe » me dégoûtait! (Rires).

LE PRÉSIDENT. — Que faisiez-vous chez votre maître?

Votre mattre?

RAYMOND. — Rien. (Hilarité).

LE PRÉSIDENT, — Domestique à ne rien faire! (Rires.) Je comprends que ce rôle passif vous ait paru suspect.

RAYMOND. — Moi, je ne suis pas un type « comme ça! »

LE PRÉSIDENT. — Alors il fallait vous en aller.

en aller.

RAYMOND. — C'est bien ce que j'al fait.

LE PRÉSIDENT. — Oui, mais sorti par la
porte vous êtes rentré par la fenêtre.

Ici le magistrat explique qu'en l'absence de son bon maître, le prévenu est
furtivement entré dans la maison, où,
aidé de son copain Pierrot, il a procédé
avec conscience à la « mise en l'air » des
appartements. appartements.

appartements.

Tout ce qui était aisément transportable et de valeur : bijoux, argenterie, bibelots, a été enlevé et cédé à vil prix à des receleurs inconnus.

Le patron de Raymond n'est pas venu à l'audience. Regrettons-le. Mais il a écrit

pour confirmer qu'il retirait sa plainte, en raison du jeune âge de son valet de chambre et qu'au surplus il était prêt à reprendre son ancien serviteur dont, par ailleurs, il n'a eu qu'à se louer. Voilà au moins un homme qui ne cultive pas en serre chaude la repoune! serre chaude la rancune!

A cette édifiante lecture de la missive, Raymond Le Peintre s'insurge :

— Moi, r'venir dans cette boîte? Ja-mais. Chat échaudé craint l'eau froide! De l'air! Je veux de l'air!

C'est précisément ce que le tribunal lui refuse en le condamnant à un an de prison avec sursis.

— Qu'allez-vous faire maintenant, en sortant de prison ? s'enquiert le président, paternel.

— Ben, retrouver les potes à Barbès, répond sans hésiter Raymond qui sait comment le pain se gagne.

Pour rester libres !...

Les époux Vinsot prirent bien des détours pour aboutir finalement à la 17° chambre correctionnelle. S'ils avaient suivi (je ne dis pas le droit chemin, car rien ne les y prédisposait, mais la procédure habituelle des conjoints qui ne s'accordent plus très bien, notamment sur le délicat chapitre de l'amour qu'ils ne lisent jamais au même moment) je les aurais vus tout de même en correctionnelle, mais moins affligés qu'ils ne sont. Ils auraient pu, par exemple, se tromper mutuellement, agrémenter cela de quelques sévices ou de menues coquineries sans qu'il leur en coutât trop cher. Quelques jours de prison eussent sanctionné les déprédations commises sur les personnes. Je vois cela tous les jours au tribunal; personne n'en meurt; même la chroniqueuse, accablée de monotonie, survit au morne ennui de ces jérémiades matrimoniales et de ces menues représailles...

Pourquoi fallut-il que Mme Vinsot.

accablée de monotonie, survit au morne ennui de ces jérémiades matrimoniales et de ces menues représailles...

Pourquoi fallut-il que Mme Vinsot, ayant pris un amant, eût, du même coup, ressenti les symptômes d'une maternité naissante? Pourquoi, n'ayant que l'âme d'une amoureuse et non celle d'une mère, s'adressa-t-elle à un médecin pour la tirer de cette mauvaise passe? Pourquoi, après cela, se rapprocha-t-elle de son mari? Eternelle contradiction féminine; éternelle curiosité d'Eve! Elle mordit au fruit défendu et, l'ayant trouvé amer, elle revint goûter de la bonne poire maritale.

Pour n'être pas en reste, M. Vinsot avait pris une maîtresse, très jolie, très jeune, qui fut très vite enceinte et dont il fut très vite lassé. Elle ne connaissait aucune recette amoureuse, aucune recette culinaire; elle ignorait la science compliquée des philtres et des filtres par quoi on attache le cœur des hommes; elle manquait de l'ardeur qu'il faut pour courir l'aiguillette. En bref, M. Vinsot, déçu, accueillit sans récriminer, et même avec un vif plaisir qu'il ne manqua pas de lui manifester, le retour de la femme prodigue de ses appas. Après les effusions senun vif plaisir qu'il ne manqua pas de lui manifester, le retour de la femme prodigue de ses appas. Après les effusions sentimentales, il glissa aux confidences: « Ah!
si j'étais libre, nous pourrions renouveler
notre bail d'amour ; mais, voilà! j'ai fait
une bêtise. » (Les amoureux sans flamme
usent de cet euphémisme : faire une bêtise, ça veut dire, dans leur pauvre langage d'amants atrophiés, faire un enfant
à la femme aimée.)

Mes Vinset console con mani alle

Mme Vinsot consola son mari: elle connaissait un bon docteur qui se charge-rait de libérer la petite Nathalie et, par là-même, M. Vinsot. Tout alla bien jusrait de liberer la petite Nathalie et, par là-même, M. Vinsot. Tout alla bien jusqu'au jour où M. Vinsot, dégagé du souci d'être père, signifia à Nathalie qu'il en avait assez d'elle. Ce jour-là. Nathalie s'en fut tout raconter au commissariat le plus proche. Le commissaire ne lui en eut aucune reconnaissance. Le mari, sa femme et Nathalie se retrouvent sur les bancs de la 17° chambre où, malgré l'éloquente, la pathétique plaidoirie de M° Le Troquer, le président de Clavel condamne les deux femmes à six mois de prison et le mari à quatre mois. Il y en a deux qui doivent trembler : l'amant de Mme Vinsot et le docteur. Pourvu qu'elles se taisent, ces deux femmes ; elles garderont peut-être le secret de nos noms, une fois n'est pas coutume. Pourvu qu'on ne nous découvre pas...

Courrier juridique

Mme Armande, 1888 (Manosque). Votre mari a signé un abonnement à une revue ; vous nous dites qu'il a été « refait » et qu'il ne s'en est aperçu qu'après le départ du représentant qui lui avait fait toutes sortes de promesses mirifiques, notamment un droit à être assuré...

Et maintenant, vous voudriez ne pas

payer les échéances.

Notre réponse est simple : elle s'adresse aux milliers de personnes toujours victimes des mêmes procédés. On ne doit apposer sa signature qu'après avoir lu attentivement le contrat ; si l'on a une hésitation sur une clause, si la promesse que vous fait le représentant n'est pas mentionsur le document, alors ne

Car il est ensuite trop tard. Il fau-drait, pour vous dégager, que vous fassiez la preuve de manœuvres frauduleuses dont vous auriez été victime, preuve très difficile à faire.

Mme Jeanne M... (Montbéliard). — Si les infiltrations de gaz ont pénétré dans votre logement par le trou causé par les rats, il y a là une cause de responsabilité possible contre le pro-priétaire de l'immeuble, à qui vous pourriez demander de réparer le préjudice qui vous a été causé.

MICHO COMPTES RENDUS D'AUDIENCES par Simone FRANCE I DIVINI

Une misérable épave

ès les premiers mots de l'interroga-toire du président Rey, à la 13° chambre correctionnelle, on com-prit que le compte de Raoul Notte était « bon ».

A 27 ans, cet inculpé avait déjà récolté un nombre impressionnant de condamnations, toutes pour escroqueries et toutes réalisées suivant une méthode identique.

Pas d'imagination, mais un ferme propos de recommencer, malgré la menace redoutable, deux fois suspendue, de la relégation. Raoul Notte extorquait de l'argent aux concierges, qui sont, l'expé-rience le prouve, moins méfiantes qu'on ne le dit.

Il se présentait dans les loges en fai-sant croire qu'il était le neveu ou le cou-sin du gérant de l'immeuble, racontait qu'il venait d'avoir un léger accident d'auto et qu'ayant oublié chez lui son

L'homme au bec de gaz...

E quartier Saint-Sulpice, réputé pour l'austérité, la dignité de ses habitants, ses habitudes typique-ment provinciales, a été récemment troublé par un scandale qui eut son écho au Palais.

Dans une petite rue, très proche du Luxembourg, bordée d'immeubles sombres, un étrange spectacle se renouvelait, avec une inquiétante régutarité, le soir, vers 9 heures, au moment où les domestiques, ayant achevé leur service, sortent pour aller au cinéma ou ailleurs...

Posté près d'un bec de gaz, dans un recoin particulièrement propice à ce genre d'exhibition, un homme jeune manifestait aux cuisinières et aux femmes de chambre des sentiments violents, sous une forme que la morale réprouve et que le code pénal

L'inspecteur de police chargé de l'enquête remarqua que l'exhibitionniste choisissait toujours le premier jeudi de chaque mois.

Cela durait depuis plus d'un semes-tre. L'arrestation n'allait pas tarder.

Le coupable était un peintre hoi-landais, habitant un hôtel particulier près de l'avenue du Bois, marié, père de trois enfants.

Le juge d'instruction, à la demande du défenseur, pria un médecin alié-niste d'examiner l'inculpé. Le rapport de l'expert conclut à une responsa-bilité partielle, et le peintre fut ren-voyé devant le tribunal correction-

Tout l'intérêt de cette étrange af-faire était le choix rituel du premier jeudi. Pourquoi ce jour fatidique ?

— Une force irrésistible, répondit l'inculpé à la question que lui posa le président, me poussait à me rendre dans cette rue tranquille.

Dans sa plaidoirie, l'avocat de l'exhibitionniste soutint que son chent relevait davantage de la compétence des médecins que de celle du tribunal, la « force irrésistible » étant l'un des cas prévus par la loi pour écarter l'intention coupable, qui seule fait le

Lié en quelque sorte par les conclu-sions précises de l'expert psychiatre, le tribunal condamna l'homme-au-becde-gaz à trois mois de prison. Mais on eut l'impression que les juges ne se dissimulaient pas à eux-mêmes qu'ils venaient de condamner un fou. portefeuille, il avait besoin de 50 ou 100 francs pour régler une petite note au

100 francs pour régler une petite note au garagiste voisin.

Orphelin, alors qu'il était au collège, Notte avait été livré à lui-même très jeune. Il quitta la petite ville de province, où il faisait ses études secondaires, vint à Paris et se plaça comme barman.

L'établissement où il confectionnait des cockails était un repaire de pédérastes : c'est là que Raoul fit la connaissance d'un gentilhomme russe, émigré plus prévoyant que beaucoup d'autres et qui, grâce à des dépôts bancaires judicieusement aménagés, avant la Révolution de 1917, dans plusieurs villes d'Europe, avait réussi à conserver une fortune très importante. importante.

Le gentilhomme qu'on appelait « Le ion » (à cause de sa chevelure-crinière) 'éprit follement de Raoul. Il lui fit abandonner sa place et mena avec lui, pendant cinq ans, une vie somptueuse, de palace

en palace, à travers le monde. L'excès même de sa passion conduisit rapidement au tombeau le Slave trop ar-dent, qui, une nuit, terrassé par une syn-

dent, qui, une nuit, terrassé par une syncope, s'endormit pour toujours...

La soudaineté du trépas laissa Raoul
Notte, du jour au lendemain, sans travail
et sans un sou. Des neveux du noble
russe se partagèrent avidement l'héritage.
Raoul sombra dans la plus basse et la
plus « spéciale » des prostitutions... Et il
se mit 'à y ajouter un rayon d'escroquerie.

Un médecin aliéniste, le docteur Heu-ger, chargé par le juge d'instruction d'exa-miner l'inculpé, conclut à son entière responsabilité

responsabilité.

Et cependant, le défenseur, M° Mouraud, avait signalé quelques faits troublants : les élans de mysticisme de
Raoul à la Santé, qui se manifestaient
par des crises de larmes prolongées, des
prières qu'il faisait agenouillé dans sa
cellule, un remords apparemment sincère.

L'expert psychiatre rejeta ce qu'il con-sidérait comme une pleurnicherie, sans influence sur la décision du tribunal.

Et la décision à prendre était grave : relégué, que ferait Notte au bagne, s'il y était envoyé?

— ...Il corrompra un peu plus le bagne, dit Me Mouraud, si la chose est encore possible, et pour lui, tout espoir de relèvement sera désormais interdit...

Le tribunal délibéra : 13 mois d'emprisonnement et la relégation.

J. M.

Courrier juridique

M. H., (Rennes). — Vous vivez séparés, votre mari et vous, d'accord, sans engager de procédure de di-

Vous avez un ami et vous redoutez que votre mari, s'il apprend cette liaison, ne vous enlève votre enfant. Evidemment, il y a là un risque.

Vous feriez mieux de prendre vos précautions : vous pourriez toujours commencer la procédure, vous faire attribuer par une ordonnance du pré-sident la garde de l'enfant et atten-

G. R., 1936. — Rien à faire : une condamnation, pour recel, à une peia emprisonnement avec SUTSIS, comporte la privation des droits électoraux, pour vous, jusqu'en 1940. La dernière loi d'amnistie na pas visé votre cas.

Robert Noël, Versailles. — L'escroc Bruneau créateur de « Rentes-cour-ses » est toujours à la Santé : l'exa-men de son dossier n'est pas encore acheré par le juge d'instruction qui a désigné un expert pour évaluer le montant des escroqueries commises. Vous pourriez envoyer une plainte au procureur de la République près le tribunal de la Seine.

Post coïtum, animal triste...

A INSI que beaucoup d'autres, M. Varly serait un mari convenable (on ne peut trop exiger des pauvres hommes) s'il faisait partie, par exemple, d'une ligue de tempérance et qu'il en observât les règles. (Avant de continuer ma petite histoire, autorisez-moi une légère digression. On n'entend plus parler que de ligues. Trois bonshommes — ou trois vieilles On n'entend plus parler que de ligues. Trois bonshommes — ou trois vieilles femmes — se réunissent et constituent une ligue, violemment revendicatrice, agressivement vertueuse, cruellement répressive. Les ligues vous sautent au nez, à la gorge; on ne peut faire un pas dans la rue sans avoir une ligue dans les jambes ou recevoir d'une d'icelles un coup de pied sournois ou un coup de poing dans le nez. Elles accablent de réclamations, de protestations, de pétitions, de motions, les pouvoirs publics, et les pouvoirs publics, impressionnés par tous ces braillards désœuvrés, aigris, ratés, qui veupouvoirs publics, et les pouvoirs publics, impressionnés par tous ces braillards désœuvrés, aigris, ratés, qui veulent se donner de l'importance en se faisant ligueurs de quelque chose, obéissent aux plus folles, aux plus intransigeantes suggestions des dites ligues. Il existe des ligues pour tout; peut-être même en est-il une de la tempérance, mais elle doit manquer d'adhérents efficaces, car on entend peu parler d'elle, et jamais les entreprises apéritives n'ont distribué d'aussi beaux dividendes. Si l'on compte sur les anis de nos pères ou autres poisons pour améliorer la race française, lutter contre la dénatalité, contre la tuberculose, contre le crime, j'indique tout de suite, par l'habitude que j'ai de fréquenter les chambres correctionnelles, qu'on se fourre le doigt dans l'œil. M. Daladier lutte opportunément pour le redressement moral de la nation, pour fortifier la patrie en augmentant les naissances; sous son impulsion, on traque les avorteurs. Bravo ! mais la première lutte à entreprendre, quasiment la seule, c'est la lutte contre l'alcool. Tout le reste est littérature, jeux, petites combines d'endormeurs.)

Je ferme la parenthèse et reviens au grand galon de mon stylo à M. Varly

combines d'endormeurs.)

Je ferme la parenthèse et reviens au grand galop de mon stylo à M. Varly qui s'ennuie là, sur les bancs de la 17° chambre correctionnelle, malgré les efforts de M° Guilguet, jeune maître du cabinet de Charles Delauney, délégué par celui-ci pour défendre la cause de M. Varly et accabler la pitoyable Mme Varly. Il s'ennuie parce qu'il n'aime pas que sa femme et que l'avocat de celle-ci, la charmante et convaincante M° M.-E. Arsandaux, lui rappellent qu'il buvait beaucoup : « plus de cinq litres par jour », ce qui lui valut un avertissement ultime de la banque où il est garçon de recettes.

Le vin, en dépit de la quantité, n'eut été rien que funeste à ceux qui, l'approchant, étaient bien obligés de subodorer les fortes effluves de son haleine; malheureusement, il le remplaça par des anis de nos pères. Il parât qu'un litre lui faisait deux jours. On comprend que, à cette dose, il lui devenait malaisé de contrôler ses nerfs. Aussi devint-il rapidement, sous l'effet intense de l'alcool, tour à tour exagérément tendre ou extraordinairement brutal. Un soir qu'il en était à son quatrième anis (un soir ordinaire, quoi!), il reprocha à sa femme de

manquer de vertu et, peut-être pour lui enseigner qu'une femme se doit toute à son mari, et seulement à son mari, il la gifla d'abord, la culbuta ensuite dans un fauteuil et lui prouva que, convenablement gorgé d'alcool, on pouvait encore être un conquérant. Mais après ? Après l'animal est triste. Je devrais le dire en latin, mais je n'ai pas sous les yeux les feuillets rosse du Petit Larousse. Il fut triste et brutal. Il réclama de l'argent et, n'en pouvant obtenir, il s'arma d'un pied de fer de cordonnier, ce qui sert à raccommoder les souliers mais non les sentiments fatigués. Mme Varly s'empara du revolver de son mari et l'agita. Le garçon de recettes voulut reprendre son outil; une bagarre s'ensuivit; deux coups partirent.

M. Varly en fut quitte pour cinq

son outil; une bagarre s'ensuivit; deux coups partirent.

M. Varly en fut quitte pour cinq jours d'hôpital et quinze jours d'incapacité de travail (il y a un Dieu pour les ivrognes). Me Guilguet, pour que triomphe sa cause, représente l'adversaire comme une femme de petite vertu, trop libre d'allure, ce qui fait dire au président de Clavel: « Selon vous, maître, c'est la goutte qui fit déborder le vase. » Me Arsandaux, sobre et pathétique, retrace l'existence lamentable de sa cliente avec cet alcoolique. Elle en rajoute, bien sûr, mais il y a du vrai dans ce sombre tableau. Malheureusement, le bon président de Clavel n'est pas bon aujourd'hui. C'est la dernière fois qu'il préside la 17º chambre: nous ne le reverrons plus maintenant que sous la robe rouge des présidents d'assises. Est-il déjà dans la peau de son personnage et croit-il, déjà, qu'il a devant lui une grande criminelle? Ce serait à croire, puisqu'il lui inflige un an de prison sans sursis. Jamais je n'avais vu le président de Clavel si dur contre une femme, après tout bien excusable, car si sous voulez mon sentiment profond, le voici : le revolver, c'est mal, mais le litre d'anis tous les deux jours, c'est pire...

Echos

Carlo Molinari, qui poignarda trois personnes, et que l'écha-faud attendait sans aucun dou-te, s'est pendu dans sa cellule le jour même où devait être rendu le verdict.

On a appris — et il y aurait de quoi rire si le fait divers n'était aussi tragique — que Molinari était au régime de la haute surveillance, Que se scraitil produit si l'assassin n'y avait pasété?

La seconde audience de ce procès fut brève : on ne pouvait juger un cadavre.

Elle fut brève, mais pathétique: car c'est dans la salle même que le fils de l'accusé, un jeune homme de dix-sept ans, apprit le suicide de son père. Un spectacle d'une humanité touchante se produisit alors: on vit le fils de Mme Mallet, la victime, consoler le fils de l'assassin

Les deux vraies victimes du drame méritaient le respect et la pitié de tous.



Le rabbin de Brooklyn Isaac Leifer comparaît devant la justice française pour trafic de stupéfiants, Si les rabbins s'en mêlent et enrobent le poison blanc dans les bibles, dans les textes imprimés du Talmud, à quel saint devronsnous nous vouer? Isaac Leifer, pour sa défense, ne s'est pas unique-ment fié à Jéhovah. Il a fait appel, de surcroît, au génie de Torrès et de Moro-Giafferri (ci-dessus).

C'est un malin...



nte, de t à par au

prient, sait

de!

des t à lle. pas ré-elle lus out

en riois on-

ot, me

le. rès ont tte liioi lle

lui

lle

en

en us

de er, ux

nt le



Le vol des diamants de la couronne

Sous la monarchie, la place de la Concorde s'appelait Place Louis-XV, et l'édifice où se trouve aujourd'hui ins-tallé le ministère de la Marine se dénommait : le Garde-Meubles, Dans ce palais étaient entassées toutes les richesses du mobilier royal, notamment de la vaisselle d'or et la collection complète des diamants de la Couronne, avec le Régent et le Sancy.

Vint la Révolution. Par décret du 26 mai 1791, l'Assemblée nationale devenue mottres de la forture royale.

Vint la Révolution. Par décret du 26 mai 1791, l'Assemblée nationale devenue maîtresse de la fortune royale, ordonna un inventaire précis des pierres précieuses renfermées dans le Garde-Meubles. Le rapport du député Delattre établit que la collection des joyaux de la Couronne se composait de 7.482 diamants, 230 rubis, 134 saphirs, 71 topazes, etc. Au total, la valeur de ces pierres s'élevait à plus de trente millions de francs de l'époque, non compris la vaisselle d'or et le mobilier du roi.

Paris était alors infesté de voleurs et de brigands qui ne tardèrent pas à remarquer que le service de surveillance du Garde-Meubles était assuré de la façon la plus déplorable. Sous prétexte que les nuits étaient fraîches, les gardiens du palais se confinaient dans la salle de garde, où ils se grisaient de façon abominable, terminant la nuit à cuver leur vin et à fumer la pipe. L'inévitable n'allait pas tarder à se produire.

Au cours de la nuit du 16 au 17 septembre 1792, une patrouille de gardes nationaux débouchant de la rue Royale aperçut un homme qui descendait du premier étage du Garde-Meubles par la corde d'un reverbère. L'individu fut saisi avant d'avoir touché le sol. On le fouilla. Il avait les poches remplies de diamants et d'objets d'art. Un second voleur, poursuivi à l'intérieur par la garde, à qui l'alarme avait enfin été donnée, se jeta du haut de la colonnade et se fractura le crâne sur les pavés. Il avait encore à la main un mouchoir plein de brillants et de rubis. D'autres pillards s'étaient enfuis par un corridor encore à la main un mouchoir plein de brillants et de rubis. D'autres pillards s'étaient enfuis par un corridor

Où se trouve maintenant ce délicieux chef-d'œuvre, "l'In-différent" de Watteau? Chez quelque fou ou quelque voleur.

OLER une œuvre d'art ou un bijou connu, nous disait un conservateur du musée du Louvre, est sans doute la plus mauvaise idée qui puisse germer dans le cerveau d'un aigre-fin pressé de s'enrichir. Voler un tableau catalogué ou un diamant de prix, c'est inévi-vitablement s'embarrasser d'un trésor inutile, souvent encombrant, et toujours d'une vente à peu près impos-sible...

Voilà une vérité dont devraient bien se pénétrer cer-tains amateurs indésirables des chefs-d'œuvre de nos musées et certains cambrioleurs du grand monde. Plus une toile disparue a de notoriété, plus un collier subtilisé a de valeur, plus le problème de s'en défaire se complique jusqu'à devenir insoluble. Les receleurs eux-mêmes se récusent. Incapable de tirer un profit appréciable du tré-



Le vol des bijoux de la couronne défraya lo chronique révolutionnaire. Une patrouille découvrant un monte en l'air mit les autorités sur la trace des voleurs.

sor qui lui brûle les doigts, son infortuné possesseur n'a plus d'autre solution que de le négocier à vil prix, C'est à cet instant que le voleur se fait prendre. Tôt ou tard, les œuvres d'art et les pierres précieuses disparues reviennent à leur propriétaire, tandis que leur ravisseur prend, lui, le chemin de la prison. Ainsi revint la Joconde, en 1911. Ainsi revinrent, l'an dernier, les bijoux de lady Mortimer Davis.

Ainsi reviendront, sans doute, bientôt, les six millions de bijoux, plus récemment dérobés, à Neuilly, dans l'hôtel de l'honorable mistresse Fellow. Ainsi rentrera, au Louvre, L'Indifférent de Watteau.

Car il n'est pas d'exemple — et nous allons le voir ensemble — qu'un vol d'œuvres d'art ou de joyaux ait enrichi le voleur.

secret du palais, ce qui prouve que — comme de nos jours au Louvre — les voleurs de trésors en connais-saient parfaitement les aîtres.

L'interrogatoire du brigand survivant permit d'apprendre que la bande se composait d'une soixantaine de repris de justice qui s'étaient concertés, à la prison de la Force sur la facilité d'attaquer le Garde-Meubles par escalade extérieure, sans éveiller l'attention des gardes. Toute-fois l'expédition n'avait pas seulement été exécutée dans la nuit du 16 au 17, mais encore dans les nuits des 11, 12, 13 et 14 septembre.

Si les voleurs avaient su se contenter des vingt-neuf millions de joyaux qu'ils avaient déjà enlevés les quatre premiers jours, la disparition des diamants de la Cou-ronne serait restée énigme pour l'Histoire.

Mais l'alarme était donnée. L'émotion du peuple fut considérable. Une chasse à outrance fut livrée aux bijoux envolés et à leurs ravisseurs, Dix-sept voleurs seulement furent capturés, douze furent condamnés à mort, cinq furent guillotinés.

Quant aux diamants, leur écoulement fut paralysé par une loi accordant une prime à ceux qui feraient décou-vrir et rentrer au trésor des joyaux disparus. Peu à peu, les principaux diamants furent retrouvés, les uns chez les principaux diamants furent retrouves, les uns cnez les voleurs ou les receleurs, les autres chez des particuliers qui les avaient achetés à vil prix. Le 20 frimaire, an II, le Régent rentrait au Garde-Meubles. On l'avait retrouvé chez un des brigands, dissimulé dans une pièce de charpente d'un grenier, au fond d'un trou d'un pouce et demi de diamètre. Le 1^{er} Germinal, le Sancy fut saisi chez un sieur Tavanel, ainsi que le diamant des Guise.

Deux policiers de l'époque avaient été défigurés et rendus aveugles, au cours des recherches, de la plus étrange façon. Entendant venir la police, la femme du voleur Picard avait jeté par la fenêtre une terrine contenant l'eau-forte dans laquelle son mari avait mis les bijoux volés, pour les dénaturer. Et deux des inspecteurs avaient été atteints en plein visage par le jet corrosif. Condamnés au dernier supplice, Picard et sa femme furent exécutés

au dernier supplice, recitate sur-le-champ.

Ainsi les trente millions de diamants disparus, loin d'enrichir leurs détenteurs, les avaient mis, tout au contraire, en grand péril d'avoir la tête tranchée. Cependant, malgré les révélations et le procès des accusés, on crut, pendant longtemps, que le gouvernement avait imaginé toute cette affaire pour détourner l'attention publique.

TI

co

ap es va

Pa le:

fri la éti re bo cii ve

en A le su nu

du Ha fo co

ou Hi

Se fa M.

na de m

Pa Co pa

pi et bè si

fri

tiv

Ale

vée

Le vol de la châsse d'Ambazac

Que des œuvres d'art absolument invendables s'envolent des musées les mieux gardés, cela est déjà bien étonnant. Mais qu'un commerçant, jusque-là honorable, gagnant aisément sa vie, ait brusquement décidé de s'enrichir en pratiquant le vol en série des reliquaires religieux, particulièrement ceux des x11° et x111° siècles, cela dépasse l'imagination.

sément sa vie, ait brusquement décidé de s'enrichir en pratiquant le vol en série des reliquaires religieux, particulièrement ceux des xir' et xiii' siècles, cela dépasse l'imagination.

Telle est pourtant l'accusation qui amena, le 27 février 1908, devant la cour d'assises de la Haute-Vienne, le fabricant de tonneaux, Antony Thomas, convaincu d'avoir été le chef de la plus formidable bande de dévaliseurs d'églises qui ait jamais dévasté nos clochers.

Depuis 1904, de très nombreux vols d'objets d'art étaient commis dans les vieilles églises du centre de la France, sans que l'on put jamais en surprendre les auteurs. C'est ainsi que, le 12 septembre 1907, l'abbé Paillet, curé de la petite commune d'Ambazac, dans la Haute-Vienne, dont l'église possède une des plus curieuses œuvers religieuses du xi' siècle, une châsse byzantine, en cuivre doré et émaillé, renfermant les reliques de saint Etienne-de-Murei et provenant de l'ancienne abbaye de Grandmont, constata avec douleur sa disparition. Le larcin était d'importance, la châsse, pesant environ 60 kilos, ayant été évaluée à plusieurs centaines de milliers de francs. Les voleurs ne pouvaient qu'être les occupants d'une automobile qui s'était arrêtée, le matin même, à la porte de l'église d'Ambazac et était repartie peu après, en direction de Clermont-Ferrand, emportant trois hommes et une femme d'allure élégante.

L'enquête s'orienta sur cette piste. Mais quelle ne fut pas la stupéfaction du magistrat instructeur, en identifiant, dans le conducteur de l'auto, M. Antony Thomas, gros industriel de Clermont, directeur-propriétaire de la « Tonnellerie Thomas et Cie », membre influent d'une loge maçonnique et président d'une société sportive locale. Les trois compagnons n'étaient autres que son propre frère, M. François Thomas, sa mère, Mme veuve Thomas, et son principal collaborateur à l'usine, M. Antonin Faure. Le juge hésitait encore à interroger les quatre suspects, quand un courtier en objets d'art, le sieur Romaneuf, révéla que, par une lettre datée du 19 septembr

nous l'avons mis en consigne à la gare, pour l'aspais.

Mais ils n'avaient pu s'en défaire. Ils avaient dû, pour la démarquer, détacher les motifs qui l'ornaient. Puis ils l'avaient transportée à Londres. Là, ne trouvant également pas à la vendre, ils l'avaient déposée au « Pall Mall déposit », donnant à l'antiquaire Merpin le droit de la vendre à n'importe quel prix.

En octobre 1906, la bande Thomas avait enlevé la châsse de Saint-Théau, à l'église de Solignac. Elle fut vendue, à Paris, pour quelques centaines de francs. Autre vol d'une châsse, à l'église de Nautière, la même nuit.

nuit.

Le 10 décembre 1906, la bande s'attaquait au musée de Guéret, y pénétrait par les fenêtres et emportait 18 émaux et une tapisserie. Le 13 août 1907, les frères Thomas s'emparaient de la colombe eucharistique de l'église de Laguenne, près de Tulle, L'œuvre d'art était suspendue à trois mètres de hauteur, entre la nef et le chœur. Antony Thomas, qui s'était laissé enfermer dans l'église, revêtu d'une blouse noire, parvint à décrocher la colombe en même temps qu'une suspension. Le tonnelier avait pensé tirer chaud de sa colombe. Il ne put

Quel étrange voleur fut ce commerçant qui avait été jusque-là un honnête homme! Il s'emparait de chefs-d'œuvre authentiques, dans les églises, dans l'espoir de les vendre. Voici la châsse d'Ambazac, qu'il déroba.





la vendre nulle part et il dut se résoudre à la jeter dans la Seine, à Paris, du haut du pont des Arts! Six années de travaux récompensèrent la singulière carrière artistique du tonnelier de Clermont-Ferrand.

Trois millions changés en sucre

Des reliquaires, passons aux pierres précieuses historiques et aux colliers de perles, autres proies bien tentantes pour les voleurs en quête de réaliser, d'un seul coup, un énorme butin. Escamoter un bijou, petite affaire de doigté. Toute la difficulté consiste, cette fois encore, à le remettre ensuite discrètement dans le commerce.

Le plus extraordinaire exemple de bijoux abandonnés après avoir été volés en des circonstances romanesques, est l'aventure d'un collier de soixante et une perles d'une valeur de plus de trois millions de francs!

Le 14 juillet 1913, M. Salomons Neury, représentant à Paris de la firme Max Meyer, de Londres, expédiait sur les bords de la Tamise, 89 Hatton Garden, un collier de perles assuré pour 135.000 livres sterling, soit 3.375.000 francs. C'était un collier d'Orient merveilleux, dont la perle centrale, la plus grosse, la soixante et unième, était à elle seule estimée 60.000 francs. La parure était renfermée dans un écrin, enfermé lui-même dans une boîte de carton bleuâtre, scellée de quatre cachets de cire. L'expédition est faite au bureau de la rue de Provence.

Le lendemain, le colis est livré à Londres. Une

Le lendemain, le colis est livré à Londres. Une employée le reçoit, le dépose dans le coffre de son patron. A 16 heures, ce dernier survient, brise les scellés, ouvre le coffret... qui ne contient plus que trente morceaux de

le coffret... qui ne contient plus que trente morceaux de suere!

Or, le sucre était enveloppé dans un fragment d'un numéro de l'Echo de Paris, La substitution avait-elle eu lieu en France? L'enquête démontre que, malgré les précautions prises pour détourner les recherches, l'échange du sucre aux perles s'était bien effectué à Londres, à la fois, les commerçants les plus insoupçonnables et les coquins les plus avérés.

Durant de longues semaines l'enquête piétine. Pas la moindre trace du collier. Le 16 septembre suivant, un ouvrier, M. Augustin Horne allant à son travail, à Highburg, ramasse un paquet enveloppé d'un morceau de journal. Il l'ouvre, trouve une boîte pleine de billes semblables à des billes d'enfant. Il pénètre dans une taverne et montre sa trouvaille:

— Jetez ça au ruisseau! lui répond-on.

et montre sa trouvaille:

— Jetez ça au ruisseau! lui répond-on.

Mais M. Horne croît bon d'aller porter la boîte à Scotland Yard. Cri de stupeur! Ce sont les perles du fameux collier de plus de trois millions. On remercie M. Horne, il s'en va et voilà que, revenu à la taverne, il retrouve une des fameuses « billes » mêlées à sa monnaie. Quand il en annonce la valeur, tout le monde éclate de rire, M. Horne proteste, la bille passe de mains en mains et quand Scotland Yard arrive, la « bille » a disparu. Entre quelles mains? On ne put jamais le savoir. Comme on ne sut jamais qui avait remplacé les perles par trente morceaux de sucre.

Pour avoir voulu conserver, dans leurs bagages, une pierre précieuse d'une grande valeur historique, Kaufer et Souter, les cambrioleurs du château de Chantilly, tombérent entre les mains de la justice de la façon la plus singulière.

singulière.

Les d'eux bandits avaient rapporté d'une expédition fructueuse au château de Chantilly, qu'ils avaient mis à sac, une nuit d'octobre 1926, une grande quantité de pierreries, parmi lesquelles se trouvait une pièce inestimable, le fameux diamant rose des Condés.

Servis par toutes les chances, ils avaient dépisté définitivement la police et « bazardé » leur butin à une receleuse, la femme Schill, pour une somme de 34.000 francs. Toutefois, Mme Schill avait refusé d'acheter le Diamant Rose, trop compromettant à introduire sur le marché.



Alerté un peu tard, le commissaire Roches, de la brigade spéciale, vient faire au musée du Louvre les premières constatations, 24 heures après le vol...

Kaufer, ne sachant qu'en faire, l'avait dissimulé dans une pomme et avait placé cette pomme dans sa valise, à l'hôtel où il se trouvait. Le hasard, dieu des policiers ! dit-on, voulut que la femme de chambre du bandit, éner-vée par la présence de cette pomme que Kaufer ne man-geait jamais, décidât de la croquer elle-même et se cassât une dent... sur le Diamant Rose. Kaufer et Souter trahis par une pomme, sont maintenant au bagne et le fameux diamant des Condés a regagné le musée de Chantilly.

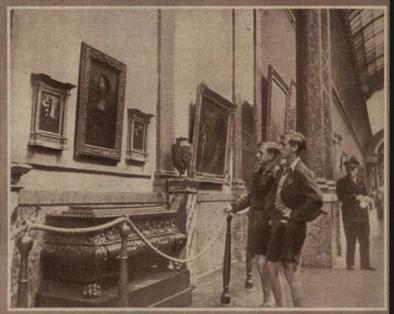
Les dix Gobelins du château de Versailles

Nous l'avons dit au début : tôt au tard, les œuvres d'art disparues des musées y réapparaissent dans le même temps où leur voleur fait connaissance avec la jus-tice. Nous ne reviendrons pas sur le cas de la *Joconde* et Ce magnifique chef-d'œuvre des Gobelins fut dérobé au châ-teau de Versailles par deux individus qui ne surent qu'en faire. Il reprit sa place peu de temps après dans le château des rois.









Le fameux diamant rose, dérobé au château de Chantilly, est examiné, après sa miraculeuse dé-couverte, dans une pomme, par l'expert Séror. Le sourire de la Joconde, disparu du Louvre, pendant un certain temps, fait, à nouveau, l'admiration des visiteurs.

de Pérugia, que toute la presse a rappelé à l'occasion vol de L'Indifférent de Watteau. Il existe d'ailleurs des cas plus récents et tout aussi remarquables de chefs-d'œuvre retrouvés au domicile des coupables, avant même que ceux-ci se soient hasardés à se débarrasser de leur

inutile trésor.

Un pillage de musée tout à fait stupide restera, en effet, le vol des Gobelins du château de Versailles, en 1923.

Au cours de la nuit du dimanche 21 au lundi 22 octotobre, d'audacieux cambrioleurs enlevèrent du salon de Mercure, au château de Versailles, deux immenses tapisseries, de 5 mètres sur 7, pesant chacune environ 70 kilos, et représentant l'une l'Entrée de Louis XIV à Dunkerque, l'autre le Siège de Douai.

C'est à 8 heures du matin, le lundi, que les gardiens du château s'aperçurent de la disparition des deux tapisseries. Le carreau d'une des hautes fenêtres avait été coupé à l'aide d'un diamant. L'espagnolette avait alors permis l'ouverture en grand de la croisée. C'est par là que les tapisseries avaient été enlevées. Des traces de pas sur la corniche menaient à l'échelle d'un paratonnerre dont les cambrioleurs s'étaient servis pour atteindre le premier étage du château. M. Brière, le conservateur, se lamentait:

— Les Gobelins disparus ont une valeur inestimable, plusieurs millions peut-être. Ils ont été tissés aux Gobe-lins sous la direction de Lebrun et de Van der Meulen.

Ayant fait passer à « l'épidactyloscope », appareil de laboratoire qui grossit vingt-cinq fois les empreintes digitales, les traces de doigts retrouvées à Versailles, M. Bayle, le directeur de l'Identité judiciaire, eut la sur-prise d'y retrouver les empreintes d'un nommé Prosper Charles, né le 26 juillet 1895, à Moureac (Morbihan), demeurant 14, rue du Vieux-Versailles, près du château cambriolé. L'individu avait en effet été arrêté, le 14 août précédent, au cours d'une rixe, quai de Javel.

La preuve matérielle étant faite de la présence du repris de justice dans le salon de Mercure, son arrestation fut opérée séance tenante, en même temps que celle de sa maîtresse. Celle-ci déclara que Charles avait pour intime ami, un autre militant communiste de Versailles, Emile Nouvion, 23, rue des Récollets. A l'adresse, la mère de Nouvion reconnut que son fils l'avait quittée depuis plusieurs jours. Il s'était livré avant son départ à une mystérieuse besogne acrobatique sur le toit de la maison qui incita les policiers à y aller voir à leur tour. C'est ce qui s'appelle avoir du flair : en effet, sous le toit de l'immeuble, dans une soupente où l'on ne pouvait pénétrer qu'en se courbant, les policiers découvraient les deux tapisseries, roulées l'une sur l'autre. Malheureusement, il fallut constater que l'Entrée de Louis XIV à Dunkerque avait été découpée en douze morceaux égaux. Toutefois, aucun morceau ne manquait et un stoppage minutieux était et fut possible.

Mis au courant de cette trouvaille, Prosper Charles reconnut qu'il avait participé au vol des tapisseries, mais en quelque sorte en témoin, simplement pour donner un « coup de main » à son ami pour porter les Gobelins.

Le lendemain, on apprenait que Gaston-Emile Nouvion s'était constitué prisonnier au commissariat de police du VIIIº arrondissement de Marseille. Il reconnut tout de suite être l'instigateur du vol des tapisseries.

A qui les destiniez-vous questionna le commissaire.

C'est une idée, comme ça, que je pourrais les revendre. Mais je fus le premier embarrassé quand je me vis en leur possession. Où les cacher? A qui les revendre? Ce que j'ai fait est complètement idiot!

On ne saurait tirer plus exacte conclusion de ce cambriolage pour rien, suivi du plus imbécile des vandalismes contre un chef-d'œuvre qui a fait l'admiration de tous les artistes. C'est sur cette confession absolument authentique d'un voleur d'œuvres d'art qui espérait s'enrichir en un tournemain que nous terminerons cette rétrospective des vols dans les musées, aussi stupides qu'inutiles.

CONTRACTOR Ųu'en pensez-vous, lecteurs ?

Voici le résultat de notre référendum-concours 1 n° 554 :

au n° 554; 1er prix (200 francs); Mme Anna Rollin, à Saint-Jean-de-Niost (Ain); 2e prix (100 francs); M. Claude Lecigne, marin, 28, rue Quartier-Maître-Bondon, Brest;

3º prix (50 francs) : M. Gaston Copin, rue Auguste-Gelin, à Le Coteau (Loire).

DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF

DETECTIVE

Directeur : MARIUS LARIQUE

BAGNE

Voici, Mouvault, l'une des vedettes du bagne. C'est, là-bas, un bon sujet. N'en concluons pas, hâtivement, que le bagne rédime les méchants.

Lire, pages 8 et 9, le reportage en Guyane de Pierre MARTINEAU.